

C.

LA SOCIÉTÉ

1

Loui

IMPRIME

8,

L'ACADÉMIE

DE

CASTRES

ET

LA SOCIÉTÉ DE Mlle DE SCUDÉRY

1648 — 1670

PAR

Louis BARBAZA



CASTRES
IMPRIMERIE ABEILHOU
8, Rue Montlédier, 8
1890

à M. Marcou.
Hommage de l'auteur
L. Barbaza.

8, p. 44.

L'ACADÉMIE DE CASTRES

ET

LA SOCIÉTÉ DE Mlle DE SCUDÉRY

L'ACADÉMIE

DE

CASTRES

ET

LA SOCIÉTÉ DE MLLE DE SCUDÉRY

1648—1670

PAR

Louis BARBAZA



CASTRES
IMPRIMERIE ABEILHOU
8, RUE MONTLÉDIER, 8
1890

L'ACADÉMIE DE CASTRES

ET

LA SOCIÉTÉ DE MLLE DE SCUDÉRY

I

L'ACADÉMIE DE CASTRES

L'académie de Castres fut fondée en 1648 ; sa première séance est du 19 novembre de cette année. Elle se réunit d'abord chez M. Jacques de Ranchin, le père, conseiller à la chambre de l'Edit et jurisconsulte éminent.

La maison de M. de Ranchin était située là où s'élève aujourd'hui l'hôtel connu sous le nom d'hôtel Péreire. Avec ses dépendances, elle s'étendait entre la rue des Pialettes ou Grand' rue, du côté du levant, et la rue des Faures, [1] ou plus anciennement rue Nabrissonne, du côté du couchant. Vers le midi, elle confrontait une ruelle

[1] Rue des Faures ou des forgerons. Dans certains actes, cette rue est aussi désignée sous le nom de rue des Maréchaux.

dite de Villien ou de la Bécarié, qui mettait en communication la Grand' Rue et la rue Nabrissonne. De l'autre côté de cette ruelle, se trouvaient les jardins de la maison de M. de la Barthe, aujourd'hui hôtel Nairac.

L'académie siégea chez M. de Ranchin jusqu'au 13 décembre 1650. Ce jour-là, un funeste accident, dont nous aurons occasion de parler plus en détail, un empoisonnement qui coûta la vie à Madame de Ranchin et menaça sérieusement celle de son fils aîné, obligea l'académie à quitter cette maison en deuil et à chercher un autre logement. En attendant de l'avoir trouvé, elle reçut l'hospitalité chez M. de Rozel, avocat-général à la chambre de l'Edit, qui possédait un très bel hôtel dans la rue « allant de l'hôpital del Trauc à la Toulzane. » Cet hôtel appartient aujourd'hui à M. de Viviés.

A la fin de janvier 1651, les académiciens eurent la satisfaction d'être chez eux. Par acte du 31 de ce mois, retenu par Me Abel Galibert, notaire, (1) ils avaient affermé, pour deux ans, à Demoiselle Marie de Robert, veuve de Jean Picot, marchand de Castres, « la salle basse de sa maison, sise *aux Ormeaux*, plus une chambre joignant ladite salle basse et la galerie joignant ladite chambre ; » le tout pour la somme de soixante livres par an. La Delle de Picot s'engageait en outre à fournir à l'académie « dans ladite salle, une table, un tapis sur icelle et douze chaises, et à lui tenir du feu dans ladite salle, tous les mardis, après dîner pendant l'hiver. »

(1) Etude de Me Léopold Roger, notaire à Castres.

L'académie se maintint, sans interruption, dans son logement par des renouvellements de bail, jusqu'au mois de janvier 1659. Je me suis donné la peine de rechercher quelle était la situation exacte de la maison occupée par l'académie de Castres, pendant un espace de temps aussi notable. Ces recherches ont abouti au résultat suivant :

La veuve Picot étant venue à mourir, un acte d'accord et de licitation fut passé par ses enfants, le 11 mars 1658, chez Mᵉ Abel Galibert, pour le partage de ses biens. Cet acte contient l'énumération des propriétés laissées par la défunte. Lesquelles se trouvaient consister « premièrement, en une maison et petit jardin joignant, répondant sur la rivière d'Agoût et sur la place des Ormeaux..... » Ces renseignements et l'inspection du plan de Castres de cette époque ne me permettaient plus de concevoir aucun doute : La maison dont il s'agit, où l'académie tenait ses séances, et le petit jardin joignant existaient encore, il y a une cinquantaine d'années environ. Maison et jardin disparurent alors pour faire place au Grand-Hôtel situé dans la rue Thiers.

Ainsi, d'un côté, les académiciens avaient la vue des ormeaux plantés en quinconce et des gazons de l'ancien cimetière de Saint-Benoît, de l'autre, celle du cours paisible de l'Agoût, où leur maison baignait ses fondements.

Il n'en faut pas davantage à Pierre Borel, dans la dédicace latine qu'il adresse aux académiciens, de

son livre des *Centuries*, (1) pour lui donner occasion de comparer le lieu où ils résident au jardin d'Académus, les bords de l'Agoût à ceux du Céphisse et l'académie de Castres à celle de Platon : « Vous maintenant, leur dit-il, semblables à de clairs flambeaux, vous répandez la lumière en Occitanie. En vous revit l'académie de Platon, de Zénocrate et de Polémon, de ces hommes illustres qui, comme vous, avaient choisi leur retraite loin du bruit de la multitude, auprès d'un petit pré, planté d'arbres comme le vôtre, et sur le bord des eaux courantes. » (*Vos enim nunc in Occitaniâ, tanquam clara lumina lucem spargitis. In vobis resurgit Academia Platonis, Zenocratis et Polemonis, id est secessus à fœce populi,* (2) *juxta pratulum viride, arboribus instar vestri consitum, aquarumque propre fluenta.*)

Ces ormeaux qui embellissaient les abords de l'académie, et à l'ombre desquels les membres de cette compagnie prolongeaient, sans doute, leurs doctes entretiens, ces ormeaux avaient été plantés en 1574 par les soins du vicomte de Turenne, alors gouverneur de Castres. Ils formaient, dit Borel, « un promenoir des plus délicieux. »

(1) *Petri Borelli, medici Castrensis, historiarum et observationum medico-physicarum Centuria prima. In quâ non solùm multa utilia, sed et rara, stupenda et inaudita continentur.* Castris, apud Arnaldum Colomierum, regium typographum. 1653.

(2) Je n'ai pas traduit exactement le *à fœce populi* : Borel a parfois le latin un peu brutal.

L'académie subit une longue interruption de ses séances, depuis le 2 août 1661, jusqu'au 20 novembre 1668. Ce jour-là, elle se réunit de nouveau chez M. de Ranchin. Mais, par une coïncidence malheureuse, son séjour dans cette maison, qui lui était si libéralement ouverte, fut encore une fois interrompu par un fâcheux évènement. Le 23 juin 1669, un terrible incendie consuma la plus grande partie de la maison de M. de Ranchin, et l'académie fut obligée de se réfugier ailleurs.

Enfin elle trouva un dernier asile chez M. de Donneville, président catholique de la chambre de l'Edit, un lettré délicat, ami particulier de Pellisson. L'arrêt du conseil qui transférait à Castelnaudary cette chambre, où l'académie recrutait le plus grand nombre de ses membres, lui porta un coup dont elle ne se releva pas. Elle tint sa dernière séance le 15 avril 1670.

Voici la liste des membres fondateurs de l'académie de Castres :

Alègre.
Balaran, pasteur.
Jean Dant.
François de Faure, s[r] de Fondamente.
Paul Pellisson-Fontanier.
Raymond Gaches, pasteur.
Jaussaud, pasteur.
Nicolas.
Georges Pellisson.
Jacques de Ranchin, conseiller.
Henri de Ranchin, avocat.
Rapin-Thoiras.

Salomon de Faure, s[r] de Roumens.
Pierre de Rozel, avocat-général.
Jean de Spérandieu, s[r] de Saint-Alby.
Scorbiac.
Jacques de Spérandieu.
Jacques de Faure, s[r] de Tournadous.
Verdier, pasteur.
Benoît Ysarn, greffier.

M. de Saint-Alby étant mort, le 24 octobre 1652, M. Jacques de Lacger, conseiller en la chambre et ancien secrétaire de la reine Christine de Suède, fut nommé à sa place, le 21 janvier 1653.

Samuel Isarn, l'auteur du *Louis d'Or*, fut nommé membre de l'académie, le 22 février 1656, en remplacement de M. de Tournadous, décédé.

Pierre Borel, l'auteur des *Antiquités de Castres,* (1) et des *Antiquités gauloises et françaises,* (2) n'y entra qu'en 1658.

Il est à remarquer que les membres de cette société appartenaient tous à la religion protestante.

L'académie de Castres n'a laissé d'autres renseignements sur ses travaux que le recueil des procès-verbaux de ses séances, en deux volumes manuscrits qui font partie des archives de la ville. Ces procès-verbaux ont été rédigés par Jacques de Spérandieu qui fut secrétaire de l'académie tout le temps qu'elle

(1) *Les Antiquitez et Raretez de la ville de Castres*... Castres, chez Arnaud Colomiès, 1649.

(2) *Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises.... par P. Borel, conseiller et médecin ordinaire du Roy.* Paris, chez Augustin Courbé. 1655.

vécut. Ils sont très sommaires ; et s'ils excitent la curiosité du studieux amateur qui les consulte, ils font peu de chose pour la satisfaire.

Nous allons essayer de donner quelque satisfaction à cette juste curiosité et de suppléer dans la mesure du possible, à ce que les documents dont nous parlons ont d'insuffisant et de trop écourté. Les recherches que nous avons poursuivies dans ce but, nous permettront d'offrir au lecteur et de mettre sous ses yeux un certain nombre de pièces, en prose ou en vers, inédites ou peu connues, dont les procès-verbaux ne donnent que la simple indication.

L'académie de Castres sera représentée dans notre modeste travail par trois de ses principaux écrivains : Pellisson, Ranchin, Isarn. Auprès d'eux, il conviendra de placer celui qui fut pour elle l'ami et le protecteur des derniers jours, le président de Donneville. Dans leur compagnie, le lecteur assistera aux séances de l'académie. Il la verra pour ainsi dire à l'œuvre ; il se renseignera de lui-même, et n'aura pas ainsi à subir, de notre part, l'ennui de trop insuffisantes dissertations.

Isarn, Ranchin, Donneville ont fait partie, à des moments divers, de la société de M[lle] de Scudéry. Pellisson y tint, de bonne heure, une place très en vue. Nos éminents compatriotes voudront bien aussi nous introduire auprès de l'illustre Sapho et, après nous avoir fait connaître quelques-unes de leurs productions, qui se rattachent à la littérature provinciale de leur temps, ils nous initieront aux grâces un peu affectées du bel esprit parisien.

II

PELLISSON

Paul Pellisson naquit, en 1624, de Jean-Jacques Pellisson, conseiller à la chambre de l'Edit, auteur d'un abrégé des *Arrêts* de Maynard, et de Jeanne de Fontanier, « femme d'un esprit très grand et très délicat, et qui était un exemple de piété, de bonté et de toutes sortes de vertus. » (1) Le lieu de sa naissance est douteux ; les uns disent Castres, (2) d'autres Béziers. (3) Mais cela est de peu d'importance, attendu que Pellisson a toujours reconnu Castres pour sa patrie. Quoi qu'il en soit, il commença ses études au collège de Castres, dès l'âge de six ans, sous la direction de l'écossais Alexandre Morus, homme très instruit, qui en était le principal. A douze ans, il avait terminé ses humanités, et il alla faire une année de philosophie à Montauban ; puis il étudia en droit à Toulouse. A dix-neuf ans (1643),

(1) Borel, *Antiquités gauloises.*

(2) Le P. Niceron, d'Olivet.

(3) L'abbé de Faur-Ferriès, cousin de Pellisson. — Castres étant devenue la place d'armes du duc de Rohan, chef des protestants révoltés du midi, le roi avait transféré, en 1623, la chambre de l'Edit à Béziers. Elle revint à Castres, en 1630, après la conclusion de la paix d'Alais.

il composa son premier ouvrage, sa *Paraphrase des Institutes de Justinien,* qui fut imprimée à Paris. Pellisson passa quelques années dans cette ville, où il avait été parfaitement accueilli par son coréligionnaire, l'académicien Conrart, à qui les protestants de Castres l'avaient recommandé. Il revint à Castres en 1648, auprès de sa mère et de son frère aîné Georges, et se fit recevoir avocat à la chambre de l'Edit. Ce fut probablement pendant les premiers temps de son séjour à Castres qu'il fut atteint de cette petite vérole qui le défigura, et fit de lui le plus laid des hommes d'esprit.

Les Pellisson étaient alliés ou unis par des liens d'amitié aux premières familles de Castres, aux de Rozel, aux de Faure, aux Spérandieu, aux Rapin de Thoiras. Jacques de Faure, s[r] de Tournadous, était marié avec Marguerite de Fontanier, sœur de la mère de Pellisson. En 1649, un cousin de Pellisson, Georges de Doux, seigneur d'Ondes, épouse Madeleine de Rozel, fille de François de Rozel, conseiller et avocat-général du roi à la chambre de l'Edit. En 1654, Jacques de Rapin, s[r] de Thoiras, se marie avec Jeanne, sœur de Pellisson. Toutes ces familles vivaient ensemble sur le pied de la plus grande intimité, et se réunissaient tantôt à Roumens, (1) chez les de Faure, tantôt à Aiguefonde, (2) chez les Spérandieu.

(1) Roumens, château situé entre Revel et Saint-Félix dans le département de la Haute-Garonne.

(2) Aiguefonde, château situé dans la commune de ce nom, arrondissement de Castres, canton de Mazamet.

L'ami le plus intime de Pellisson était, à Castres, François de Faure-Fondamente, avocat comme lui à la chambre de l'Edit, et membre de l'académie. Pellisson se serait fait un scrupule de montrer ses ouvrages à quelqu'un, avant de les avoir communiqués à son ami. Il lui dédia sa *Relation contenant l'Histoire de l'Acaédmie Française.* Vers la fin de cet ouvrage, s'excusant auprès de M. de Fondamente de n'avoir pas écrit de notices sur les académiciens vivants, comme il avait fait pour les morts, il lui dit: « Plût à Dieu que je pusse parler des vivants avec la même liberté, et rendre à quelques-uns de ce nombre, que je connais plus particulièrement, le témoignage que leur esprit et leur vertu méritent. Mais il y a plusieurs raisons qui m'empêchent, et une seule qui me console d'en être empêché. C'est que si je regarde le public, leurs images se verront, sans doute, ailleurs, en quelque lieu plus célèbre et de quelque meilleure main ; et si je vous considère en particulier, vous savez assez ce que j'en pense, et n'avez pas oublié ce que je vous en disais en nos longues promenades de Roumens, où il n'y avait que des arbres et des fontaines qui nous écoutassent. »

Pellisson avait aussi à Toulouse des amis qui lui étaient bien chers, et en particulier M. de Donneville, conseiller au parlement, fils d'un président de Chambre, et destiné lui-même à devenir président. Ils se visitaient fréquemment, et dans les intervalles de leurs visites, entretenaient une correspondance assez active. Après un séjour que M. de Donneville

avait fait à Castres, dans les premiers mois de 1650, Pellisson lui écrivait :

« De Castres, le 16 mai 1650.

« Vous apprendrez de votre laquais qu'il m'a trouvé encore tout crotté et tout mouillé d'une promenade que j'ai faite aux champs, et qu'il ne m'a donné qu'un moment pour vous écrire. Mais, avec quelque désordre que ce soit, il faut bien vous donner de nos nouvelles, puisque vous avez la bonté d'en demander, et que même M. de Fondamente, qui pourrait vous en donner pour tous, est allé malheureusement, ce matin, à Aiguefonde, en compagnie de toutes les fraternités et paternités. Je vous assurerai donc pour lui, pour mon frère et pour moi, j'oserais presque dire pour tous ceux que vous aimez ou connaissez dans notre village, que l'on s'y souvient de vous autant que le jour même de votre départ, que vous êtes l'ordinaire sujet de nos entretiens, et qu'enfin, de tout ce que votre grande ville a de bon ou d'excellent, nous ne lui envions que M. de Donneville..... Je ne sais s'il y a quelque nouvelle aujourd'hui dans Castres qui mérite de vous être écrite ; mais hier, après dîner, quand j'en partis, il n'y avait rien de nouveau, si ce n'est que le matin deux jeunes avocats avaient fait leur premier plaidoyer, M. de Madiane et M. de Jaussaud, docteur ès Cahors. Je ne sais si vous les connaîtrez par ces noms ; mais ce n'est pas là proprement ce que je voulais dire : c'est que nous eûmes toutes les

dames au palais, et que particulièrement votre Jeannette envoyait à-plomb ses regards sur notre barreau, je veux dire celui où nous sommes d'ordinaire M. de Fondamente et moi. Que vous dirai-je là-dessus ? Nous demeurâmes d'accord, et plusieurs autres avec nous, qu'elle était cent fois plus belle que la cause ni que les plaidoyers qui l'étaient pourtant beaucoup. » (1)

Dans une autre lettre, datée du 12 juillet 1650, Pellisson s'informe « si les comédiens sont toujours à Toulouse et s'ils doivent venir à Castres. » Molière et sa troupe n'étaient-ils pas à Toulouse à cette époque ?

Pellisson donna beancoup d'éclat à l'académie de Castres, pendant les deux premières années de son existence. Il était très assidu à ses séances et n'en laissa passer pour ainsi dire aucune, sans fournir à ses collègues l'occasion de payer à son esprit et à son savoir un juste tribut d'éloges et d'applaudissements. Il y lut notamment la traduction en prose française, aujourd'hui perdue, des cinq premiers livres de l'Odyssée, et une *Consolation*, en forme de dialogue, adressée à sa cousine de Palierols, au sujet de la conversion à la religion catholique d'une sœur de cette dame. Cette pièce, d'ailleurs éloquente, est trop développée, et le sujet en est trop spécial, pour que nous puissions songer à l'insérer ici. C'est un dialogue dont les interlocuteurs sont Pellisson et

(1) Voir *Etude sur Pellisson* par M. Marcou, à l'appendice.

les pasteurs Gaches et Jaussaud. Pellisson fait de ces derniers, qui étaient ses collègues à l'académie, un éloge qui ne laisse rien à désirer comme sincérité et cordialité d'expression ; il parle à sa cousine : « Ce sont deux personnes, comme tu le sais sans doute, qui en une grande jeunesse ont un grand savoir et un grand esprit. Rien ne se peut ajouter à la pureté de leurs mœurs et à la douceur de leur conversation. Et je ne cesserais pas sitôt de les louer, si la profession ouverte qu'ils font de m'aimer ne faisait croire qu'en les louant, il semblerait que je voudrais me louer moi-même. » (1)

Puisque la longueur de ce dialogue et la nature du sujet, qui touche à la controverse religieuse, ne nous permettent pas de le mettre sous les yeux du lecteur, nous lui donnerons, pour le dédommager, deux pièces de vers de Pellisson, qui furent lues par lui, la première dans la séance de l'académie du 24 décembre 1648, et l'autre dans celle du 28 janvier 1649. Nous les placerons pour ainsi dire dans leur cadre, en reproduisant les procès-verbaux des deux séances, dans lesquelles Pellisson en fit la lecture à ses collègues.

(1) Manuscrits de Conrart, in-4°, B-L, n° 5131, t. 1, p. 499-548.

Le jeudi 24 décembre 1648.

M. GACHES, modérant à son tour.

Présents, MM.
ALÈGRE.
BALARAND.
FONDAMENTE.
FONTANIER-PELLISSON.
JAUSSAUD.
PELLISSON, l'aîné.
RANCHIN, conseiller.
RAPIN.
ROUMENS.
ROZEL.
SAINT-ALBY
SPÉRANDIEU.
YSARN.

M. de Ranchin a prié la compagnie de délibérer si, à la fin de chaque assemblée, celui qui doit modérer à la suivante, doit proposer une question pour y être traitée. Ce qui a été laissé par la pluralité des voix à la liberté de celui qui devra modérer.

M. de Pellisson-Fontanier a lu des stances spirituelles par lui composées, lesquelles ont été examinées.

M. de Ranchin a lu une paraphrase par lui faite de la première partie du psaume 31, laquelle a été examinée.

M. Gaches, modérateur, a proposé et fait traiter cette question : Si ceux qui virent les miracles de Notre Seigneur Jésus-Christ, avaient plus d'aides externes à croire que nous, qui vivons aujourd'hui.

M. de Faure, M. de Ranchin, le père, et M. de Monpaon, conseillers en la cour, ont fait l'honneur à l'assemblée d'y assister et d'y opiner.

M. de Jaussaud a proposé cette question pour être traitée jeudi prochain, qu'il doit modérer, savoir si l'on peut en même temps aimer fortement et également plusieurs amis.

Voici maintenant les stances spirituelles de Pellisson.

STANCES. (1)

Grand Dieu, par quel encens et par quelles victimes
Pourrai-je détourner ton courroux que je crains?
J'ai mérité la mort et pour de moindres crimes
Le monde a vu tomber la foudre de tes mains.

L'excès de tes bontés augmente mon offense;
Tu me combles de biens, au lieu de me punir;
Et l'on voit, ô prodige! une égale constance
En moi pour t'offenser, en toi pour me bénir.

Il est vrai, mon Sauveur, mes fautes sont mortelles;
Toujours ma passion s'oppose à tes projets:
Mais hélas! si tu perds tous ceux qui sont rebelles,
En quel lieu de la terre auras-tu des sujets?

D'un côté mon péché provoque ta justice,
De l'autre ta bonté demande mon pardon;
As-tu moins de bonté que je n'ai de malice?
Serai-je plus méchant que tu ne seras bon?

L'hiver, accompagné des vents et des orages,
Vient de quitter la place à la belle saison,
La terre est sans glaçons, le ciel est sans nuages,
L'un montre son azur, l'autre son vert gazon.

Par toi l'air est serein et la terre féconde:
Grand Dieu! c'est toi qui fais en dépit des hivers,
Retourner sur ses pas la jeunesse du monde,
Et renaître à nos yeux l'éclat de l'univers.

(1) Œuvres diverses de Pellisson, t. 1, p. 1.

S'il est ainsi, de grâce, arrête le tonnerre,
Épargne ton ouvrage, ô Dieu mon créateur!
Tu fais un nouveau ciel, une nouvelle terre ;
Peux-tu pas dans mon corps former un nouveau cœur.

Je sens deux forts partis combattre en mes entrailles.
L'un m'abaisse aux enfers, l'autre m'élève à toi ;
Sans détruire, grand Dieu! le champ de leurs batailles,
Fais vaincre le parti qui combat pour ta loi.

Il y va de mon bien, il y va de ta gloire,
Dompte par ton Esprit mon esprit obstiné ;
Ton triomphe est le mien, je gagne en ta victoire ;
Quand tu seras vainqueur, je serai conronné.

Cette pièce est d'une belle et large inspiration chrétienne ; on n'y peut guère reprendre qu'un seul vers, qui semble d'un goût douteux :

Sans détruire, grand Dieu ! le champ de leurs batailles...

Mais il n'est pas bien certain que cette métaphore un peu hasardée n'ait pas paru très ingénieuse aux collègues de Pellisson.

Nous allons maintenant assister à l'autre séance dont nous avons parlé, à celle du 28 janvier 1649 :

Le jeudi 28 janvier 1649.

M. DE ROZEL, modérant à son tour.

Présents, MM.

ALÈGRE.	RANCHIN, conseiller.
FONDAMENTE.	RAPIN.
FONTANIER PELLISSON.	ROUMENS.
GACHES.	SAINT-ALBY.
JAUSSAUD.	SCORBIAC.
PELLISSON l'aîné.	TOURNADOUS.

M. de Rozel a fait l'ouverture de l'assemblée par un discours prononcé sur le sujet de sa modération.

M. de Jaussaud a lu la traduction par lui faite en français d'une épître de Saint Cyprien aux confesseurs et martyrs, laquelle a été examinée.

M. de Pellisson-Fontanier a lu des stances chrétiennes par lui faites à l'imitation du psaume 37, lesquelles ont été examinées.

M. de Rozel, modérateur, a fait traiter la question par lui proposée à l'assemblée précédente, si pour se faire obéir, les princes doivent user plutôt de sévérité que de douceur.

STANCES

A l'imitation du psaume 37. (1)

Vois-tu ces hauts palais ces pompeux édifices,
Que l'injuste a bâti du sang des innocents,

(1) *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 3 vol., 1670, publié par La Fontaine pour le prince de Conti.

Où nageant, nuit et jour, au milieu des délices,
Sans peine et sans douleur il voit couler ses ans ?
Fidèle, attends un peu, ne porte point d'envie
Au bonheur de sa vie :
L'herbe des champs s'élève et fleurit comme lui ;
Mais son brillant éclat peu de temps lui demeure ;
On l'admirait naguère, on la fauche aujourd'hui,
Et l'ouvrage d'un an périt en moins d'une heure.

Laisse là ces méchants dont la chute est prochaine,
Ne souille point ton cœur de leurs sales désirs.
Ton bonheur est certain, ne t'en mets point en peine,
Dieu te tient lieu de biens, d'honneurs et de plaisirs.
Quand un homme l'honore et n'a nulle espérance
Qu'en sa haute puissance,
Dans les troubles du monde il jouit de la paix ;
Il n'est point inquiet, son âme est satisfaite ;
Il n'a plus que le soin de faire des souhaits,
Et le ciel accomplit ce que son cœur souhaite.

Le peuple alors l'admire et connait qu'il est sage.
Il ressemble au soleil tel que nous le voyons,
Quand vainqueur des brouillards ou d'un épais nuage,
Droit dessus notre tête il lance ses rayons,
On voit s'évanouir au point de sa naissance
La nuit et le silence ;
Il éclaire, il échauffe en mille endroits divers ;
Et de quelque côté que se tourne sa vue,
Il voit chaque climat de ce grand univers
Languir à son départ, revivre à sa venue.

Quelquefois des tyrans la brutale insolence
De celui qui craint Dieu vient le repos troubler.
Mais que peuvent-ils faire ? Il a pour sa défense
Un bras dont un seul coup les peut tous accabler.

Dieu qui quand il voudra peut leur ôter la vie,
Rit de leur folle envie :
Il sait jusques où va leur plus sanglant effort ;
Et d'un trône éternel qui sur les cieux domine,
Son œil qui tout pénètre et qui jamais ne dort,
Voit venir à grands pas leur fatale ruine.

Quel plaisir, ô grand Dieu ! de voir par ta puissance
Un juste prospérer plus que mille mondains,
Et tes mains en secret répandre l'abondance,
Qu'on impute sans cause au travail de ses mains.
Il nourrit l'indigent et répare la perte
Que son frère a soufferte :
En tout temps la misère éprouve son secours ;
Et bien loin que ces dons sa fortune détruisent ;
Elle devient meilleure et s'accroît tous les jours,
Comme ces sources d'eau qui jamais ne s'épuisent.

Mais vous qui méprisez et l'amour et la haine
De l'auteur tout puissant des âmes et des corps,
Vous périrez, ingrats, et n'aurez que la peine
D'entasser vainement trésors dessus trésors.
En quel lieu fuirez-vous ? Où sera le refuge
Contre un si puissant juge ?
Si d'un juste courroux son cœur est enflammé,
Quand sa main oublierait l'usage de la foudre.
Comme en un seul moment sa voix a tout formé,
Sa voix en un moment peut tout réduire en poudre.

Pellisson partit pour Paris, à la fin de 1650. La dernière séance de l'académie à laquelle il assista avant son départ, fut celle du 1er novembre de cette année ; il y lut la traduction du cinquième livre de

l'Odyssée d'Homère. Pellisson ne cessa jamais de donner à l'académie de Castres des marques du vif intérêt qu'il lui portait. Au mois d'avril 1651, il s'associa à la douleur qu'elle ressentait de la perte qu'elle venait de faire en la personne du vieux littérateur Jean Dant, (1) son doyen d'âge. En 1653, il lui écrit « pour lui faire savoir l'honneur que l'Académie Française lui a fait de lui promettre la première place vacante, et de lui permettre cependant l'entrée de ses conférences. » Il lui envoie en même temps sa *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Française*, qui lui avait valu de la part de cette compagnie une faveur aussi exceptionnelle. En 1656, il fait présent à l'académie de Castres d'un exemplaire des œuvres de Sarasin, et la prie « d'examiner le discours qu'il a fait et mis au commencement de ce livre. » Ce discours de Pellisson sur les œuvres de Sarasin est une des plus belles préfaces que l'on connaisse.

La grande influence que Pellisson s'était acquise à Paris par ses talents et ses aptitudes pour ainsi dire universelles, il la mit au service de ses amis. Grâce à lui, Ranchin, Isarn, Donneville furent introduits aux fameux samedis de Mlle de Scudéry, où ils prirent une place distinguée parmi les beaux esprits qui s'y donnaient rendez-vous. Mais sa protection effective s'étendit d'une manière toute spéciale sur Borel, dont il appréciait le vaste savoir.

(1) Jean Dant, littérateur castrais, auteur de : *Le Chauve ou le mespris des cheveux*. Paris, 1621, et du *Discours académique du Ris*, imprimé à la suite des *Jeux de l'Inconnu*, Paris, 1630.

Il aurait voulu le fixer à Paris ; et lorsque Borel y vint en 1655 pour travailler à la composition de son *Trésor des Antiquités gauloises,* il l'entoura de tous les secours qui pouvaient lui faciliter sa tâche. Il lui ouvrit l'accès des bibliothèques particulières les plus riches en livres rares et en manuscrits précieux, et le mit en rapport avec les plus savants hommes de Paris : Chapelain, Ménage, Gassendi, Lamotte-Le-Vayer, Gui Patin. Quand Pellisson devint le premier commis de Fouquet, il fit participer Borel aux encouragements que le surintendant des finances répandait sur les gens de lettres. Aussi Borel avait-il voué à son illustre compatriote une très vive reconnaissance, dont il chercha à multiplier les témoignages. Il dit de lui dans l'épître dédicatoire à Conrart de ses *Antiquités gauloises* :

« Pour M. de Pellisson-Fontanier, je dois ce témoignage à la vérité et à son affection que, dès mon enfance, il m'en a donné des preuves si effectives, que je ne pourrai jamais rencontrer assez d'occasions de lui en rendre de pareilles de la mienne. » Ailleurs il le compare à Peiresc, « dont la mémoire, dit-il, doit être à jamais bénie par tous les hommes de lettres. »

Les trois lettres suivantes de Pellisson à Borel nous donneront une idée du patronage affectueux exercé par le premier sur le second, et qui était si honorable pour tous les deux. En même temps elles nous feront connaître un Pellisson épistolaire, qui ne sort pas, du cadre où nous devons nous renfermer.

(Sans date)

« Monsieur et cher ami, je vous suis infiniment obligé de votre souvenir et du livre que vous m'avez envoyé, dont nous vous remercions très humblement, M. Bressieu et moi. Il nous a fort agréablement divertis durant quelques heures. M. Bressieu ne croit pas pourtant qu'il soit du *Cosmopolite,* (1) quoi qu'il imite son style et sa gentillesse, et qu'il contienne aussi de fort bonnes choses. J'ai rendu.... à M. de la Vigne qui vous en est fort obligé et vous en remercie par une lettre. Je lui ai parlé de vous sur le sujet que vous savez ; mais il m'a témoigné que ni lui, ni aucun autre de sa profession qu'il connût, n'étaient point en état d'entretenir quelqu'un chez eux pour leurs enfants, parce que le temps est très mauvais et que les troubles de ces années dernières ont incommodé tout le monde. (2) En revanche un libraire de mes amis fort curieux et un peu chimiste, à qui j'ai parlé de vous et de ce que

(1) Alchimiste anglais dont le nom n'est pas connu. On a de lui un ouvrage intitulé : *Cosmopolitani novum lumen chimicum.*

(2) M. de la Vigne, médecin du roi Louis XIII. Borel aurait souhaité de devenir précepteur de sa fille, Mlle de la Vigne, qui se fit plus tard un nom comme femme-poète, et dont les vers gracieux sont imprimés dans les recueils du temps.

vous valez, m'a témoigné que si vous étiez à Paris, il pourrait vous y faire subsister, ou par ses amis, quand vous ne voudriez faire autre chose que corriger les feuilles des livres qu'ils font imprimer ; et à plus forte raison si vous étiez homme à leur traduire des traités chimiques, parce qu'ils ont envie d'entreprendre un Théâtre Chimique en français ; néanmoins ils ne veulent point s'engager davantage avant que de vous avoir vu et connu. J'ai cru que je devais vous donner cet avis, sur lequel vous prendrez vos mesures comme vous le jugerez à propos. Je crois bien que si vous étiez une fois en ce pays, cet emploi ou quelqu'autre meilleur ne vous manquerait pas. J'ai donné à ce même libraire qui est fort raisonnable et fort intelligent, le mémoire que vous m'avez envoyé. Il m'a témoigné que les livres que vous demandez sont très curieux et très rares. Çelui que l'on trouvera plus aisément est *Ars aurifera* lequel il avait lui-même, il n'y a pas longtemps. Si je puis le recouvrer ou quelqu'un des autres, je vous l'enverrai.

« Je crois que je vous ferai plaisir de vous dire quelque chose que j'appris hier d'un arabe que je vis chez M. Conrart : il s'appelle *Signor Abramo*, maronite, natif d'une ville nommé Tripoli, sur le Mont-Liban, qui est presque tout habité par des religieux chrétiens ou autres. Il fut mandé premièrement à Rome par le cardinal Caponi, chef de la congrégation *de Propaganda Fide*, qui le fit venir pour traduire quelques livres de la Bible et de dévotion en arabe. Depuis il fut attiré en France par le cardinal de Richelieu pour travailler en une bible

en toutes langues. Maintenant, il était au cardinal Mazarin, après la disgrâce duquel il se dispose à s'en retourner à Rome. Il est homme de savoir et de vertu.

« J'appris de lui, au sujet des raisins de la Terre de Chanaan, que sur le Mont-Liban il en croît encore aujourd'hui dont les grappes sont aussi grosses qu'un homme et les grains que des prunes, excellents à manger, mais non point à faire du vin. Ils ont en la langue du pays un nom qui veut dire *moines pendus*, parce que les moines y sont tous vêtus de noir qui est la couleur de ces raisins, lesquels étant de la couleur que je vous ai dit, ne ressemblent pas mal de loin à un moine pendu.

« Il nous parla fort aussi des pigeons dont on se sert pour envoyer et recevoir des nouvelles d'Alep à Alexandrie et d'Alexandrie à Alep. Les marchands de ces deux villes, qui sont distantes de quatre grandes journées l'une de l'autre, ont grand commerce ensemble, et pour l'entretenir plus facilement ils nourrissent chacun des pigeons au haut d'une tour. Quand ces pigeons ont leurs petits, le marchand d'Alexandrie prend les mères qui sont dans la tour, et les envoie à son correspondant d'Alep. Celui d'Alep en fait de même, c'est-à-dire qu'il envoie les mères de son pigeonnier au correspondant d'Alexandrie. Puis quand ils veulent s'écrire l'un à l'autre en diligence, ils lâchent une de ces mères qui d'abord s'élève en haut à perte de vue, et comme l'on croit pour deux raisons, l'une afin d'éviter les oiseaux de proie qui volent moins haut, et l'autre afin de mieux découvrir le lieu de son

ancienne demeure où elle va fondre à tire d'aîle, faisant en six heures ce chemin de quatre jours. Quand elle est arrivée, elle ne cesse de tourner autour du pigeonnier et de faire bruit de ses aîles, jusqu'à ce qu'on lui ait ouvert la fenêtre. Les marchands, avertis par ce bruit, lui vont ouvrir et lui prennent sa lettre qu'elle porte attachée au pied ou sous une aîle, et lâchent une autre colombe de même pour faire réponse. Je demandai au *Signor Abramo* combien de temps elles conservaient ainsi cet esprit de retour et ce désir de revoir leurs petits. Il me dit qu'elles le conservaient jusqu'à deux ans entiers ; ce qui est, à mon avis, admirable. Ces pigeons, au reste, ne sont pas fort gros comme ceux d'Italie ou d'Espagne, mais petits comme les nôtres. Ils en ont d'autres qui sont gros comme des chapons et ne sont bons qu'à manger.

« Vous pourrez rapporter cela dans vos observations, si bon vous semble, avec une autre chose qui est arrivée depuis peu en ce pays et que je vous dirai, bien qu'elle semble d'abord de peu d'importance : c'est qu'on a éprouvé par hasard qu'une poule pouvait vivre douze jours sans manger. La rivière de Seine a été furieusement débordée cette année. M. du Ryer, auteur assez connu qui a une maison de campagne sur le bord de l'eau, fut contraint de l'abandonner, et elle fut inondée jusqu'au grenier. Quand le déluge commença de passer, on trouva dans le grenier qui était encore à moitié plein d'eau, une poule perchée sur un bâton d'où elle ne pouvait avoir bougé depuis dix ou douze jours que l'inondation avait duré. Le grenier

au reste était vide de toute sorte de provisions et il n'y avait chose à manger pour elle, outre qu'il était tout rempli d'eau. Voilà ce que j'avais à vous dire pour cette fois. Je vous supplie de m'aimer toujours et de me croire... etc. » [1]

Comme tout cela est bien dit et bien déduit, et qu'il faut savoir gré au signor Abramo et à M. du Ryer d'avoir fourni à Pellisson la matière d'une aussi jolie lettre. En ce qui concerne le premier, on peut trouver que ce qu'il raconte des raisins du Mont-Liban est empreint d'une certaine exagération orientale. Le signor Abramo était sans doute homme de savoir et de vertu, mais il était aussi homme d'imagination.

Les deux autres lettres de Pellisson à Borel sont plus courtes, mais elles ne témoignent pas d'une moindre bienveillance à l'égard de ce dernier.

« De Paris, le 3 octobre 1651.

« Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 9 du mois passé, mais j'eusse mieux aimé vous voir vous-même : *nil mihi rescribas*, vous savez le reste. Les choses sont toujours au même état pour ce qui vous regarde et vous serez toujours le bien venu. Je ne sais à quoi vous vous amusez de ne point partir.

[1] *Œuvres diverses de Pellisson*, t. II, p. 394 et suiv.

M. des Masse se trouva dans ma chambre à l'ouverture de votre dernière et nous lûmes ensemble la ballade, qui nous a semblé très jolie et très bien faite ; nous vous en remercions lui et moi. Il y a deux mots que je n'entends point, *luc* et *paletoc* ; vous m'obligerez de me les expliquer, si vous ne venez point, comme je crois néanmoins que vous le devez. Je crains aussi que vous n'ayez forgé celui d'*attaq* pour dire attaque, car je ne l'ai point vu ailleurs, et que celui de *Drac* ne soit point français, mais de notre pays seulement. A cela près l'ouvrage me plait extrêmement et vous êtes un grand maître si vous en faites de même en un demi quart d'heure. Venez, venez et nous ferons des ballades, virelais et autres joyeusetés, pour parler en ce style. »

« De Paris, le 5 février 1661.

« Monsieur, je vous demande pardon de mon silence ; il n'y a rien qui me soit aujourd'hui plus difficile que d'entretenir commerce de lettres avec mes amis. J'ai vu, il y a longtemps, vos chapitres, lesquels je vous renvoie ; ils sont à mon gré fort bien. Je souhaiterais seulement que les marges fussent un peu plus chargées de citations, et qu'outre les auteurs classiques comme *Mathiol*, *Dioscoride*, *Frechsius*, vous en citassiez plusieurs autres tant anciens que modernes, *Hippocrate*, *Galien*, *Sennert*, *Fernel*, *Mercurialis*, etc. Quoi qu'il en soit, je serais très aise que l'ouvrage soit achevé et imprimé bientôt. Il faudrait choisir le

plus beau caractère que vous pourrez trouver à Castres, où il ne vous manquera de rien, si M. de Scorbiac s'en mêle ; et je crois qu'il le voudra bien, si vous prenez la peine de lui en parler de ma part. J'écris à M. de Rapin qui vous fera payer les *cinquante livres* tous les six mois ; et quant aux vingt écus sur lesquels vous vous étiez tant tourmenté pour savoir à quel dessein je vous les ai fait remettre, mon intention a été que ce fut un extraordinaire, et vous les garderez, s'il vous plaît, sans que cela tienne lieu de reçu. Si l'impression vous incommodait à Castres, ou qu'elle fut trop chère, on pourrait aisément faire imprimer votre ouvrage ici, sans qu'il en coutât rien. »

On connaît la tendre amitié qui unissait Mlle de Scudéry et Pellisson. C'était un sentiment d'une nature très particulière, qui prenait sa source dans l'estime passionnée qu'ils ressentaient l'un pour l'autre, dans l'admiration fervente des qualités éminentes d'âme et d'esprit dont ils étaient doués. Pellisson disait de Mlle de Scudéry « que s'il ne connaissait pas Sapho et qu'il sût qu'il y eût une personne au monde qui eût autant de mérite qu'il en reconnaissait en elle, il quitterait tout pour aller la chercher au bout du monde et pour voir une personne aussi estimable. » (1)

Quant à Mlle de Scudéry, elle a dit tout le bien

(1) Mss. de Conrart, in-folio. XI, p. 1251.

qu'elle pensait de Pellisson dans deux éloges ou portraits qu'elle a faits de lui dans sa *Clélie,* sous le nom d'Herminius.

« Herminius avait toutes les inclinations nobles, le cœur libéral, tendre, passionné, généreux, l'humeur douce, civile, officieuse, complaisante, l'esprit propre à tout et heureux à inventer cent agréables et innocentes tromperies pour divertir ses amis et ses amies. De plus, quoi qu'il fût infiniment sage et même assez sérieux pour ceux avec qui il n'était pas accoutumé, il avait pourtant, quand il le voulait, un enjouement dans l'humeur tout à fait galant et tout à fait spirituel ; mais il en faisait un secret à tous ceux qu'il n'aimait pas, et l'on pouvait hardiment prendre sa gaieté pour une marque de son estime et de son affection. Il écrivait même si galamment des billets de toute espèce, et il faisait si bien des vers et si facilement, qu'Amilcar était persuadé que la Grèce n'avait point d'esprit plus universel, plus galant, ni mieux tourné que celui d'Herminius. Aussi disait-il quelquefois qu'il eût volontiers changé son esprit pour celui de cet illustre Romain..... » (1)

Cet Amilcar dont il vient d'être parlé n'est autre que Sarazin, qui en effet tenait en grande estime le caractère et les talents de Pellisson. Mlle de Scudéry met dans sa bouche un éloge plus

(1) Clélie, IIe partie, liv. I, p. 99.

étendu et plus achevé d'Herminius. Je l'abrègerai un peu, car Mlle de Scudéry aime à se donner carrière, quand elle est sur le chapitre des qualités et perfections de son ami.

« Herminius n'est pas de ces gens qui montrent toutes leurs richesses, dès le premier moment qu'on les voit..... Il parle quelquefois fort peu, mais il parle pourtant très agréablement quand il le veut, et il parle même avec autant de force et avec autant d'autorité, quand l'occasion s'en présente, qu'il parle galamment en d'autres rencontres. Pour le cœur, il l'a grand, noble, tendre et généreux ; il a de la probité et de la bonté ; il est naturellement généreux et juste et, pour tout dire en peu de paroles, Herminius a toutes les vertus et ne connaît pas un vice. On lui reproche quelquefois d'être opiniâtre et un peu colère ; mais en mon particulier, je ne lui ai guère vu donner de marques d'opiniâtreté qu'on ne pût raisonnablement appeler fermeté. Ainsi on peut dire qu'il est opiniâtre de bonne foi, puisqu'il ne l'est que lorsqu'il croit avoir raison. Pour la colère, il est certain que s'il ne se contraignait, il paraîtrait quelquefois un peu trop sensible. Mais pour son esprit, de quoi n'est-il pas capable ? En effet, il n'est rien qu'Herminius ne fasse admirablement bien ; il écrit en prose et en vers également bien ; il fait des ouvrages savants et sérieux qui ont toute la magnificence nécessaire au sujet qu'il traite ; il en fait d'autres de raillerie et d'enjouement qui ont toute la justesse et toute la naïveté imaginables...... Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'il ne marche

pas sur les pas des autres. Au contraire il se fait un chemin à part, sans s'égarer comme ceux qui veulent chercher des chemins détournés..... Il est capable de tant de choses différentes que je lui ai vu faire en un même jour des harangues, des lettres d'affaires, des billets galants, des chansons, des vers héroïques et des vers d'amour, mais avec une telle facilité que quand la fantaisie lui en prend, il fait à l'improviste des vers aussi jolis et aussi justes que ceux qui en font le mieux en pourraient faire, en y pensant avec beaucoup de loisir. Il les fait même dans le tumulte d'une grande compagnie. Il les fait comme s'il n'y pensait pas et, s'il m'est permis de me louer en le louant, je vous dirai, sans mensonge, qu'un jour lui et moi nous répondîmes si longtemps en vers chez les dames de Capoue, que tous ceux qui nous entendirent en furent épouvantés... » (1)

Il y a à la fin de ce que je viens de citer de l'éloge de Pellisson, une allusion qu'il importe d'éclaircir. Elle se rapporte aux Samedis de Mlle de Scudéry, et en particulier au samedi 20 décembre 1653, resté fameux sous le nom de Journée des Madrigaux. Un contemporain nous définit ainsi cette réunion de beaux-esprits et de femmes aimables que présidait, à jour fixe, Mlle de Scudéry : « Mlle de Scudéry se trouve, tous les samedis, chez une de ses amies particulières nommée Madame Boquet, autrement dit Agélaste. On appelle le Samedi les petites assem-

(1) Clélie, IIIe partie, liv. I, p. 156.

blées qui se tiennent en ce lieu-là, et les Chroniques du Samedi le recueil des lettres, des billets, des vers et des autres pièces de galanterie de cette société. » (1) Or, le samedi 20 décembre 1653, à propos d'un très mince incident de société, le présent d'un cachet de cristal que Conrart (Théodamas) avait fait à Mlle de Scudéry (Sapho), tous les beaux esprits qui se trouvaient là, Conrart, Sarazin, Pellisson, Isarn, Donneville, furent pris d'une sorte de fureur poétique et se mirent à rimer des madrigaux. Conrart, Isarn, Donneville, eurent bientôt fait de fournir leur contingent ; mais la verve improvisatrice de Pellisson et de Sarazin se montra intarissable, au point d'exciter chez les auditeurs ce sentiment d'admiration mêlé d'épouvante dont il est parlé plus haut. Ce sont là jeux de société, où la littérature proprement dite a peu de chose à voir.

En 1657, Pellisson devint le premier commis de Fouquet. Ce fut pour le surintendant des finances une précieuse acquisition que celle d'un esprit aussi universel : « M. Pellisson, disait-il, m'a fait l'honneur de se donner à moi. » Pellisson profita de sa situation auprès de Fouquet pour répandre sur les poètes, les gens de lettres et les savants d'innombrables bienfaits. Nous avons vu ce qu'il fit pour Borel. Le savant Tanneguy-Lefèvre, le père de Madame Dacier, fut aussi un de ses obligés. C'était un esprit généreux ; et il s'acquitta dignement de la reconnaissance qu'il devait à Pellisson, en faisant à

(1) **Mss. Conrart, in-fol. V, p. 147.**

ce dernier, pendant qu'il était à la Bastille, l'hommage public de son édition de Lucrèce.

En 1659, Pellisson, tout en restant attaché à la personne de Fouquet, fut nommé conseiller à la chambre des comptes, aides et finances de Montpellier. Il dut se rendre dans cette ville, pour se faire recevoir par ses collègues et subir l'examen d'usage. « Plus de trente conseillers disputèrent contre lui dans son examen, et chacun lui fit un compliment, à quoi il répondit, en suivant le même tour qu'avait pris celui auquel il répondait. Il fut reçu avec de grandes acclamations. » (1)

Pendant ce voyage, Pellisson passa par Castres, où il fit peu de séjour, à cause de ses grandes occupations. L'académie se réunit en séance extraordinaire pour lui faire honneur, et Pellisson lut à ses collègues des vers sur l'*Origine de la Poste*, qu'il avait composés en route et dédiés à Ménage.

Voici le procès-verbal de cette séance, ainsi que les vers de Pellisson :

(1) Mémoires de Charles de Rapin-Puginier, cités par M. de Casenove dans son Etude historique sur Rapin-Thoiras.

Le vendredi 5 décembre 1659.

M. de JUGE, modérant à son tour.

Présents, MM.

Alègre, le fils.
Balarand.
Balthazar.
Borel
Daneau.
Deigua.
Faure.
Fontanier-Pellisson.
Jaussaud, conseiller.
Lacger.
Montcalm.
Nicolas.
Noirigat.
Rapin.
Roumens.
Rozel.
Saporta.
Scorbiac, conseiller.
Scorbiac, avocat.
Spérandieu.
Ysarn.
Ranchin, conseiller.

M. de Fontanier-Pellisson a prononcé des vers français burlesques par lui faits sur le premier inventeur de la poste.

M. de Ranchin a lu la paraphrase par lui faite en stances françaises du psaume 79.

M. de Jaussaud a lu deux distiques latins par lui faits sur la paix de la France et de l'Espagne procurée par la Reine.

M. de Spérandieu a lu la traduction par lui faite en vers latins hexamètres de quelques vers francais de la Pucelle de M. Chapelain.

M. de Juge, modérateur, a proposé sur le champ cette question : Laquelle doit être préférée de la traduction ou de la paraphrase, laquelle a été traitée.

MM. Baux, Ladevèse et Lacaux, pasteurs, ont fait prier l'assemblée par M. Daneau de trouver bon qu'ils y assistassent. Ils y ont assisté et opiné. M. le chevalier d'Ouvrier de Toulouse a fait prier l'assemblée par M. de Spérandieu de trouver bon qu'il y assistât. Il y a assisté et n'a point voulu y opiner.

Vers à M. Ménage faits en courant la poste.

ORIGINE DE LA POSTE.

Je ne sais pas faire des vers
Comme Pétrarque et l'Arioste,
Qui volent par tout l'univers,
Mais j'en fais qui courent la poste.

Entre Villeneuve et Jarzon
Sur un pégase d'importance,
Je ne pense qu'à ma chanson,
Et galoppe sans que j'y pense.

Vous en pourriez bien faire autant,
Amoureux et docte Ménage,
Mais vous auriez peine pourtant
A courre d'aussi bon courage.

Que ce fût d'un rude vilain
Que la poste eût son origine !
Il avait trois plaques d'airain,
Mais autre part qu'en la poitrine. (1)

Mais non, ne vous y trompez pas,
C'est d'un amant plein de tendresse
Qui ne pouvait aller le pas,
Quand il allait voir sa maîtresse.

(1) Illi robur et œs triplex
Circâ pectus erat... (Horat., Lib. I, Od. 3.)

Vous me direz en grand docteur,
Qu'en ce point je ne suis qu'un âne,
Que Cyrus en fut l'inventeur ;
Mais Cyrus allait voir Mandane.

D'autres disent qu'en la quittant,
L'absence lui fut si cruelle,
Qu'il s'en alla toujours *postant*,
Pour revenir plus tôt chez elle.

Je m'y trouve bien empêché.
Mais bonsoir, illustre Ménage,
Si mon cheval n'eût pas bronché,
J'aurais fait un plus long ouvrage. (1)

Madame Pellisson avait quitté Castres, vers la fin de 1656, pour aller s'établir à Paris auprès de son fils. Elle trouva celui-ci dans tout le feu de son amitié pour Mlle de Scudéry. Ce sentiment extraordinaire l'étonna d'abord ; puis elle finit par en concevoir de la jalousie. De là, entre ces deux personnes si estimables, une situation assez tendue, et de la part de Madame Pellisson à l'égard de Mlle de Scudéry, des procédés, des propos désobligeants, dont celle-ci ne pouvait s'empêcher de se plaindre à Pellisson.

Mais les jours mauvais sont venus. Pellisson a été enveloppé dans la disgrâce de Fouquet et enfermé à la Bastille, (2) où il devait rester quatre ans. Alors

(1) *Œuvres diverses de Pellisson.*

(2) En 1661.

la rivalité de ces deux dames se change en une touchante émulation pour adoucir la captivité de Pellisson, pour dissiper les préventions de Colbert, pour calmer sa méfiance qui l'a rendue plus étroite. On peut même dire que l'amour maternel prend ici sa revanche, et qu'il trouve des accents auxquels ceux de la plus tendre amitié ne sont pas comparables.

Lettre de Mlle de Scudéry à Colbert. (1)

« Décembre 1663.

« Monsieur,

« Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connue de vous, je ne laisse pas d'espérer que vous ne trouverez point mauvais que je prenne non seulement la liberté de vous écrire, mais encore celle de vous demander une grâce. Et pour vous obliger à m'écouter favorablement, je vous protesterai d'abord que le Roi n'a point de sujette qui ait plus de passion ni plus de zèle que j'en ai toujours eu pour sa gloire, et que feu M. le Cardinal n'a jamais obligé personne, qui ait eu plus d'estime pour ses grandes qualités, ni plus de reconnaissance de ses bienfaits. Après cela, Monsieur, j'ose vous conjurer très ins-

(1) *Histoire de la détention de Fouquet et de Pellisson*, par Delort, t. 1, p. 73, 74 et suiv.

tamment, si vous le pouvez, comme je n'en doute point, de faire que la prison de M. de Pellisson soit un peu plus douce. Si sa vertu, sa probité, son zèle pour le service du Roi, et la considération que je sais qu'il a toujours eue pour vous, vous étaient bien connus, vous le regarderiez, sans doute, comme un homme dont l'innocence doit être protégée par vous. Je le dis d'autant plus hardiment, Monsieur, que j'espère que j'aurai quelque jour l'honneur de vous le faire voir clairement. Je vous conjure donc, Monsieur, d'avoir la bonté de faire en sorte que la mère de M. de Pellisson, M. Rapin, son beau-frère, M. Ménage et moi ayons la liberté de le voir, une fois ou deux la semaine. J'ose vous dire, Monsieur, que si vous saviez bien les choses, vous connaîtriez que je ne vous demande rien que de juste, lorsque je vous conjure d'adoucir la prison de mon ami. J'ose même vous assurer, Monsieur, que cette douceur sera glorieuse au Roi, pour le service duquel je suis assurée que M. de Pellisson voudrait donner toutes choses, jusqu'à sa propre vie ; et je vous assure aussi que vous ne pourrez rien faire de plus juste et de plus honnête. Je n'ose vous dire, Monsieur, que j'aurai une reconnaissance éternelle de cette grâce, si vous me l'accordez ; mais je vous assure que vous obligerez un nombre infini d'honnêtes gens, en obligeant mon ami. Si j'eusse cru ne vous importuner pas, je vous aurais demandé un quart d'heure d'audience, pour vous dire ce que je vous écris et peut-être quelque chose de plus. Mais, n'ayant osé le faire, je me suis hasardée de vous écrire, sans vouloir employer personne auprès de

vous, quoique j'aie beaucoup d'amis par qui j'eusse pu vous faire prier ; mais j'ai mieux aimé ne devoir rien qu'à votre propre générosité. Voilà, Monsieur, quels sont les sentiments d'une personne qui aura beaucoup de joie, si vous voulez bien qu'elle ait l'honneur d'être toute sa vie, Monsieur, votre très humble, très obligée et très obéissante servante.

« Madeleine DE SCUDÉRY. »

Lettre de Madame Pellisson à Colbert. (1)

« Mardi, septembre 1665.

« Monseigneur,

« C'est malgré moi qu'il faut que je vous sois encore importune, et je vous en demande mille fois pardon ; mais, Monseigneur, le moyen de vous pouvoir plus longtemps cacher mon extrême douleur ! Mon pauvre fils est si malade à la Bastille qu'il est en danger d'y perdre la vie ; il est depuis plus de huit mois persécuté d'une fluxion sur le poumon, laquelle augmente tous les jours ; et les remèdes qu'on veut y apporter ne font que l'irriter. Il est à présent réduit à l'usage du lait d'ânesse, si son estomac le peut supporter. Cette solitude où il vit est du tout contraire à ces sortes de maux. Vous savez,

(1) *Histoire de la détention de Fouquet et de Pellisson*, par Delort, t. I, p. 73 et 74.

Monseigneur, quelles tendresses on a pour ses enfants, surtout lorsque l'on les en croit dignes ; je n'ose pourtant vous rien demander, de peur de vous déplaire. Mais je vous supplie très humblement et avec tout le respect que je vous dois que, prenant compassion de moi, vous daigniez faire quelque réflexion sur ce que je souffre. Si vous me faites cette grâce, Monseigneur, j'espère que votre générosité ne permettra pas que mon fils périsse si misérablement. Il est un de vos plus obéissants serviteurs, j'en suis fort assurée, et il vous le témoignera quelque jour. Pour moi, je serai toute ma vie avec une parfaite soumission, Monseigneur, votre très humble et très obéissante servante.

« Fontanier, mère de Pellisson. »

Les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer, ne nous permettent pas de poursuivre jusqu'au bout la biographie de Pellisson. Ce serait d'ailleurs refaire un travail où il n'y a rien à ajouter et qui est définitif : je veux parler de la remarquable *Étude sur Pellisson* de M. Marcou. J'ai beaucoup puisé dans cet excellent ouvrage, et il a été mon principal guide dans mes recherches. Je ne peux qu'y renvoyer le lecteur ; il y trouvera à la fois profit et agrément.

Pellisson, né méridional, et qui passa sa jeunesse à Castres, à Montauban et à Toulouse, Pellisson dont l'esprit était ouvert à toutes les manifestations

littéraires, pût-il rester indifférent à cette renaissance de la poésie des Troubadours, à laquelle le règne du béarnais Henri IV semble avoir donné l'essor, et que signalent le nom et les œuvres du poète de Toulouse, Pierre Goudelin ? Cette question faute de témoignages positifs, doit rester sans réponse. Toutefois, nous devons à Pellisson de connaître une des plus jolies pièces en vers patois qui existent. Elle est intitulée *l'Amoureux transi*, et présente des qualités de rythme et de développement tout à fait remarquables. L'auteur n'en est pas connu, et elle est écrite dans l'idiome de Cahors. (1). Pellisson la donna à Borel, et celui-ci l'a sauvée de l'oubli en l'insérant dans son livre des *Antiquités Gauloises*.

L'AMOUROUS TRANSIT.

Ensi per t'aima trop, la mio bido Isabel,
Nou sé té que d'un fiol, et crési que lou cel
Vol aro qu'el sé coupé :
Mon cos n'es pas mens sec que lou d'un parpaillol,
Et mous els plourou tan que ma barbo n'a piol
Qué toujour nou mé gloupé (2)

(1) Voir à l'appendice la traduction française de ce morceau.

(2) Gloupa, dégoûter.

Ieu traversi las nechs sans poudé brio dourmi.
Del sé jusques à l'albo, ieu nou fau que gémi
Davan la tieno porto.
Lous qué mi an bist un cop, ni passoun qué dé jour ;
Car ieu ay lou régard, la bouts ([1]) et la coulour
D'uno personno morto.

Sadisoun lous bésis que m'entendon del lech,
Qués aco qué sé plan et tusto cado nech
Enco de la bésino ?
Cresets qu'aquelses crits presatjoun calqué mal,
Et lou bruch que se fa davan aquel oustal
Ré dé bou nou débino.

Ieu nou soui counougut de cap d'hommé biben,
Espeloufit, transit, moun cos al mendré ben
Trondolo et magogno.
Et me cal un bastou, per tan que lous ausels,
En me besen tan sec, nou me curou lous els
Come d'uno carrogno.

Mous ossés se pouïriou counta ioust la camio,
Et toun el m'a cambiat embuno anatoumio
Qué dégu nou bol beïré.
Comme un pargan rimat ([2]) la mio pel sé fronzis,
Agacho la dé prep, l'eselaïré né lusis
Comme d'un tros de beïré.

Ieu prégui lous passans al mech des cairefours,
Qué calcun per piétat fasco féni mous jours,
Ou moun mal me garisco.

([1]) Bouts, voix

([2]) Rimat, brûlé.

Mès sé dégus me trobo al mech de son cami
Me dis, tout englatiat de passa prep de mi,
Lou bon Diu t'abalisco.

Las fillos que l'autran me sarraboun lous dets,
Et me preniou pes piels per me fa de poutets,
San m'en poudé dédiré,
Al loc qu'al temps passat me rompiou lou mantel,
Se de dets passés len me besou de co d'el,
Disou que mé retiré.

Ieu n'ey cap de paren que non siegue estonnat
Dé beïré dins sa rasso un paouré estourinat,
Et ma maïre a vergonge
Dé m'abé mes al monde, et plonch qu'en son jouven,
Per empléga millou sa bido, en un couven
Nou se sia facha monje.

Que mé resto à la fi per abé tant cridat,
Res qu'uno bouco largo, un fron tristé et ridat
Et la caro fénido. (1)
Lou nas teugné et pounchat, et lous pels érissats,
Lous els toutés bourrous, pallés et enfonsats,
La barbo espeloufido.

Laissats-me, se vous play, qué sert de me baïla
De breus et de perfums per mé rébiscoula,
Pauc à pauc ieu m'arredi.
Lous medecis m'ou dich qu'ieu bieurio tout déma.
Mais ieu nou crési ré, s'Isabel de sa ma
Nou donno lou remedi.

(1) **Caro, visage.**

III

Jacques de RANCHIN

Ce poète distingué, d'une veine facile et parfois élégante, figure sur la liste des académiciens de Castres sous le nom de Ranchin, conseiller. Un de ses frères, Henri, était aussi membre de l'académie. De ce dernier il n'y a rien de plus à dire, si ce n'est qu'il est le Ranchin avocat de la liste sus-indiquée.

Leur père était conseiller à la chambre de l'Edit, depuis 1608. De son mariage avec Suzanne de Greffulhe naquirent un grand nombre d'enfants, dont dix étaient encore vivants en 1644. Cette circonstance est mentionnée dans le testament mutuel que firent M. et M[me] de Ranchin, le 3 novembre 1644, et qui fut déposé par eux chez M[e] Abel Galibert, notaire. Jacques était l'aîné des garçons et portait le même prénom que son père, auquel il succéda dans sa charge de conseiller, en 1643.

M. de Ranchin, le père, était un jurisconsulte éminent et très versé, paraît-il, dans les questions de procédure et de forme, un vrai labyrinthe à cette époque. Jean Boné, l'éloquent avocat castrais, dans un traité sur ces matières qu'il a mis à la suite

du recueil de ses principaux plaidoyers, fait le plus grand éloge du savoir de M. de Ranchin. Voici comment il s'exprime : « Je suis obligé d'avouer, avant qu'entrer en matière, que je tiens les premières notions et ordre de ce petit traité, de feu M. de Ranchin, conseiller du roi en la chambre, de ce grand juge, éclairé des plus belles lumières du droit, qui savait les formes et décisions du palais d'une connaissance si achevée, qu'il n'en parlait jamais qu'il ne fit leçon aux plus savants. Et c'est un grand dommage pour le public, qu'à l'imitation de ses ancêtres, il n'ait pas fait part à la postérité des fruits exquis de ses études et de sa longue expérience en la justice souveraine. Il est vrai qu'il a laissé un digne successeur à son nom et à sa charge, auquel avec un esprit excellent, il a transmis son savoir et son intégrité. » (1)

M. de Ranchin joignait à cette science du droit, qui pendant sa longue carrière lui valut une si juste considération, un vif amour pour les lettres. Nous en avons un témoignage dans le soin qu'il prit de former une riche bibliothèque, à laquelle il tenait beaucoup. Dans son dernier testament, daté du 27 février 1654, il recommande à son fils Jacques « de conserver la bibliothèque la plus entière qu'il pourra, et de donner ordre, s'il se peut, qu'elle soit conservée dans la famille. » Un autre témoignage de son goût pour les lettres et de sa bienveillance à

(1) *Plaidoyers de Me Jean Boné, conseiller du roi et substitut de M. le procureur-général au parlement de Toulouse et chambre de l'Edit de Castres.....* Paris, 1667.

l'égard des personnes qui les cultivent, fut d'offrir à l'académie, lors de sa fondation en 1648, un logement dans sa maison. Cette compagnie accepta avec reconnaissance ; mais elle n'y tint ses séances que pendant deux ans, par suite d'un funeste évènement qui porta le deuil dans la famille de M. de Ranchin.

Le 13 décembre 1650, au matin, Madame de Ranchin, ayant accepté des mains de sa femme de chambre un breuvage que celle-ci avait préparé, ressentit après l'avoir pris de très vives douleurs. Le médecin fut appelé, et ne vit là d'abord qu'une indisposition ordinaire. Dans la même matinée, Jacques de Ranchin et son valet prirent leur part de cette boisson et devinrent malades à leur tour. Cela donna l'éveil, et l'on reconnut dans la tisane d'orge mondé que tous trois avaient bue, la présence de l'arsenic. Les remèdes furent efficaces pour Jacques de Ranchin et son valet, mais trop tardifs peut-être pour Madame de Ranchin, qui mourut au bout de six jours de souffrance, dans de grands sentiments de piété et de résignation. « La chambrière fut condamnée, pendue et brûlée deux jours après, n'ayant voulu rien confesser. » (1)

L'académie rendit hommage, sous forme littéraire, à la mémoire de Madame de Ranchin. Dans la séance du 27 décembre 1650, M. de Saint-Alby, se faisant l'interprète des sentiments de ses collègues, lut « deux sonnets de sa façon sur Madame de Ranchin

(1) Mémoire du temps. Voir la *Notice sur la vie du poète Ranchin* par Ch. Pradel.

mourante, dans l'un desquels elle témoigne sa résignation à la mort par son entier détachement des choses de ce monde, qui lui étaient les plus chères, et par son ardent désir et sa constante espérance pour les gloires du ciel; et dans l'autre elle console en particulier Mademoiselle de Ranchin, sa fille, par les témoignages qu'elle lui donne de son affection et par les vœux qu'elle fait pour son bonheur. »

M. de Ranchin suivit sa femme au tombeau le 6 juin 1656.

Leur fils, le poète Ranchin, le Ranchin conseiller de la liste des académiciens, se fera connaître à nous, moins par des détails biographiques, que par une agréable *Relation de Voyage* dont il est l'auteur, une pièce inédite que, sur les indications données dans son livre par M. Marcou, nous avons trouvée dans les papiers de Conrart. [1]

Ranchin avait épousé, au mois de février 1649, Anne de Favarel. Devenu veuf, il se remaria, au mois de mai 1654, avec Mlle Clio de Rossel. Avant de renoncer encore une fois à son indépendance, avant de se laisser fixer à Castres par de nouveaux liens et par les devoirs de sa charge, Ranchin voulut faire un voyage à Paris. Nous l'y rencontrons en effet pendant les premiers mois de 1654. Bien accueilli dans le monde de Mlle de Scudéry, qu'il charme par sa bonne grâce, par son esprit, par sa verve originale et toujours prête, il semble s'y trou-

[1] M. Marcou attribue, par erreur, cette relation à Isarn.

ver comme dans son élément, et ne penser que d'une manière assez confuse à son prochain mariage.

Cependant l'heure du retour a sonné pour lui. Ranchin se met en route, et revient dans le midi, en passant par Lyon. Sur le bateau du Rhône, entre Vienne et Condrieu, il écrit pour ses amis Pellisson et Isarn (Acante et Trasille), la relation de son voyage de Paris à Lyon. Dans cette relation, Ranchin déclare qu'il a laissé son cœur à Paris ; ce qui est une situation assez particulière pour un un homme qui va se marier en Languedoc. Cet oubli ne l'a d'ailleurs point empêché de ne pas se montrer trop insensible aux charmes de deux belles personnes, avec lesquelles il a fait une partie du voyage.

RELATION

CONTENANT L'HISTOIRE DU VOYAGE DE TYRCIS, DE PARIS EN LANGUEDOC

DÉDIÉE AUX Srs ACANTE ET TRASILLE (1)

PREMIÈRE PARTIE

contenant ce qui s'est passé de plus mémorable depuis Paris jusqu'à Lyon.

« J'entreprends, puisque vous le voulez, d'écrire les aventures de Tyrcis. A son départ de Paris, il

(1) Mss. de Conrart, in-fol. V, p. 615 — 620.

eut une grande querelle avec son cœur. Il fit ce qu'il put pour en apaiser la rébellion ; il lui représenta le devoir, la nécessité, le destin. Son cœur lui répondit que l'inclination était plus forte que ni destin, ni nécessité, ni devoir, et qu'en un mot il ne voulait point sortir de Paris. Tyrcis se laissa vaincre et partit sans son cœur. Vous trouverez ce cœur ou dans la chambre de Théodamas, (1) ou dans celle du Samedi, au coin qui est à main gauche en entrant, à peu près entre la place de Sapho (2) et le luth d'Agélaste. (3) Il ira bien quelquefois à la maison de Sapho, mais je ne sais s'il osera y entrer. Tyrcis donc, en ce misérable état, arriva à Essonne. Etant à la fenêtre, il vit venir un carrosse qui entra dans le même logis où il logeait. De ce carrosse il vit sortir trois filles. Leur port et leur taille lui donna la curiosité de savoir qui elles étaient. Il apprit que l'une des trois était une demoiselle de Bretagne, dont il n'est pas important que vous sachiez le nom; elle n'était là que pour conduire les deux autres. Ces deux autres sont deux jeunes piémontaises qui s'en retournaient à Turin. L'une se nomme Isabella Francesca Rippa, fille de Madame la comtesse Rippe ; l'autre s'appelle Leonora Maria Panelba, fille d'un gentilhomme de Turin. La première est

(1) Conrart.

(2) Mlle de Scudéry.

(3) Mlle Boquet, une amie de Mlle de Scudéry, chez laquelle se tenaient les réunions du samedi.

une fille de qualité qui fut donnée à Madame la princesse de Carignan, lorsqu'elle vint en France. L'autre fut mariée par son père à un homme qui l'a trompée ; car ayant persuadé à ce père un peu trop facile qu'il était grand seigneur de France, il s'est trouvé qu'il n'en était rien. Et ce prétendu comte ayant disparu et laissé sa femme à Paris, où il l'avait menée, elle s'en retournait chez son père et avait prié Mlle Rippe de l'y mener. Toutes les deux sont très bien faites. Isabelle a de l'esprit infiniment, connaît le monde et a été élevée avec beaucoup de soin. L'autre a de la douceur et une naïveté très agréable.

« Tyrcis faisait difficulté de les aborder, quelque civilité qui soit due au sexe, car comme il avait laissé son cœur à Paris, il crut qu'un homme sans cœur leur serait inutile dans la forêt de Fontainebleau, par où elles devaient passer le lendemain. Il craignit même qu'elles fussent aimables, et qu'il aurait quelque honte de ne pouvoir pas les aimer. Il se contenta donc de leur envoyer le bonsoir par son secrétaire ; elles le reçurent très civilement et l'en remercièrent. Le lendemain de grand matin, il les rencontra sur les degrés ; il ne put pas se défendre de leur donner la main et de les accompagner. Elles lui offrirent une place dans leur carrosse, mais avec tant de douceur, qu'il n'osa la refuser ; et, pour en parler franchement, il l'accepta d'autant plus volontiers qu'il ne courait pas fortune de perdre un cœur qu'il n'avait pas.

« Après les premiers compliments qui ne disent jamais rien, il les regarda et les examina avec

beaucoup d'attention et de curiosité, et il jugea bien à travers leur masque qu'elles étaient bien faites. Isabelle, qui a les yeux parfaitement beaux, lui parut plus animée et plus spirituelle que l'autre. A la dînée, elles se démasquèrent et alors Tyrcis trouva qu'il avait bien jugé, et il fut plus aise que jamais d'avoir laissé son cœur à Paris. Léonore a le bas du visage fort beau ; elle est plus grande qu'Isabelle, mais la taille d'Isabelle est mieux prise, et celle-ci a par dessus l'autre la beauté des yeux, de la gorge, des bras et des mains. Outre qu'Isabelle, étant de meilleure qualité que Léonore, (qui ne faisait que l'accompagner et lui déférait en tout comme à sa maîtresse), elle soutenait toute la conversation. Tyrcis ne remarqua aucun défaut en ces deux belles étrangères, sinon qu'elles disaient un peu trop souvent leur chapelet et leurs litanies.

« Dans cette inclination qu'elles ont, Léonore crut obliger Tyrcis bien sensiblement de lui faire présent d'une prière à la Vierge. Tyrcis lui dit que si elle avait une écritoire, il lui en donnerait une autre dont il se souvenait. Léonore lui donna une écritoire. Tyrcis, au lieu d'une prière, fit et écrivit même, dans le carrosse, un madrigal pour la remercier. Elle le lut avec quelque surprise. Ce madrigal est coté n° 1. Isabelle, qui le lut aussi et qui a beaucoup d'inclination pour les vers, fut très aise d'avoir rencontré un homme de l'humeur de Tyrcis. D'abord elle lui parla de la Carte des Précieuses qu'elle lui fit voir ; elle ajouta qu'elle avait ouï parler d'une autre Carte, mais en termes si avantageux, qu'elle avait un désir extrême de l'emporter

en Piémont, et qu'elle avait une vénération profonde pour Mademoiselle de Scudéry, à qui on en attribue l'invention. (1) Elle demanda à Tyrcis s'il en avait ouï parler. Vous voudriez peut-être savoir ce que Tyrcis lui répondit, et moi je ne veux pas vous le dire. Vous qui connaissez son cœur et qui savez où il est, demandez-le-lui. Tout ce que je puis vous dire c'est que le mérite de Sapho a été le sujet ordinaire de la conversation d'Isabelle et de Tyrcis, tandis qu'ils ont été ensemble.

« A la troisième journée, qui fut le dernier jour du mois d'avril, Tyrcis crut qu'il était temps de faire quelque chose pour Isabelle. Il fit donc ou il voulut faire un madrigal ; car comme il ne dispose pas toujours de sa veine, il ne fait pas toujours ce qu'il veut. Ainsi quelquefois, au lieu d'un madrigal, il lui échappe une épître. Le madrigal qu'il eut dessein de faire pour Isabelle est devenu des stances ; elles sont cotées n° 7. Il est vrai que le premier couplet, qui était tourné un peu d'autre façon qu'il n'est maintenant, et qui était un madrigal, fut montré à Isabelle, qui dit à Tyrcis que la pièce était trop courte, et qu'elle désirait qu'il la continuât ; ce que Tyrcis lui promit.

« Le lendemain, avant le lever du soleil, (prenez garde que ce lendemain était le premier jour du mois de mai.) Isabelle envoya le bonjour et un bouquet de fleurs à Tyrcis. Tyrcis l'en remercia en prose, et lui dit que ce jour-là lui avait toujours été

(1) Allusion à la Carte de Tendre de Mlle de Scudéry.

heureux, qu'il fallait qu'il y eût quelque grande fatalité, puisque, même en un voyage qu'il croyait faire seul, il avait reçu une si grande grâce ; et qu'il était extraordinairement obligé à son destin, qui, pour ne pas interrompre une si glorieuse possession, avait su procurer à un homme de Languedoc une faveur d'une piémontaise, à deux cents lieues du pays de l'un et de l'autre. Et sur cette aventure, Tyrcis lui dit cet heureux triolet que vous savez, auquel Sapho a fait plus d'honneur qu'il ne mérite. Isabelle l'obligea d'en faire un autre, ce que Tyrcis lui accorda ; il est n° 6.

« Léonore qui avait vu le premier madrigal fait pour Isabelle, où Tyrcis ne lui disait pas qu'il l'aimât, mais que s'il la voyait longtemps, il aurait peine à se défendre de l'aimer, dit à Tyrcis de fort bonne grâce que c'était parler franchement, qu'un autre aurait tranché d'amour au premier mot. J'ai accoutumé, lui répondit Tyrcis, d'en user de la sorte ; je dis toujours précisément la vérité, et pour vous le témoigner, je vous promets de ne vous parler d'amour qu'effectivement je ne vous aime. Mais aussi je vous donne parole que, dès le moment que je vous aimerai, je vous le dirai.

« Le 2 de mai, Tyrcis étant plus mélancolique que de coutume, il fut pressé par Isabelle de lui en donner la raison. Tyrcis fut bien en peine que lui répondre, car il ne le savait pas lui-même. Il y rêvait et ne trouvait pas qu'il fut plus absent de Paris, ce jour-là qu'un autre. Mais enfin, s'étant examiné plus exactement, il se souvint qu'il était Samedi, et ne douta pas que ce fut la cause de ce redouble-

ment de mélancolie. Léonore, pour l'éveiller, lui dit qu'il fallait jouer au vert, [1] que c'était la coutume en Piémont, au mois de mai ; et soudain, ayant cueilli, en passant, quelques feuilles d'un rosier sauvage, qui se rencontra sur son chemin, elle en fit part à Tyrcis et lui donna des armes pour se défendre. Tyrcis, ayant laissé choir son vert sans y penser, Léonore ne perdit pas l'occasion de le prendre sans vert, à quoi Tyrcis répondit par le madrigal n° 3.

« Dans une petite ville sur la rivière de Loire (l'auteur de cette relation en a oublié le nom), quelques gantiers apportèrent des gants à Isabelle, qu'ils lui voulaient vendre pour gants de chien. Elle demanda l'avis de Tyrcis, qui lui dit son sentiment par le madrigal n° 5. Ce jour-là même, il arriva une assez plaisante aventure. Le cocher, qui conduisait ces belles étrangères, ayant ouï par hasard que Léonore disait à Tyrcis qu'elle ne croyait pas ce qu'il lui avait témoigné dans le madrigal n° 2, dit tout haut, et du ton dont il parle à ses chevaux, que si elle ne le voulait pas croire, elle n'avait qu'à l'aller voir. Sur quoi, Tyrcis dit en riant, qu'il ne voulait plus faire de madrigaux, puisque les cochers en faisaient. Isabelle voulut que cette parole du cocher fut effectivement mise en madrigal. Tyrcis lui obéit, et ce madrigal fut nommé, d'un commun consentement, le madrigal du cocher. Il est n° 4.

[1] Jouer au vert, c'était conserver une feuille pendant tout le mois de mai. Celui des joueurs, qui était pris sans sa feuille, était condamné à quelque amende.

Tyrcis fut homme de parole, et depuis il ne fit plus de madrigaux. Il changea seulement le premier qu'il avait donné à Isabelle et, par son ordre, y ajouta cinq ou six couplets de stances.

« Il lui eût été assez difficile, après qu'il eut fait habitude avec ces aimables étrangères et que leur conversation s'échauffait de jour en jour, qu'il eût pu s'amuser à faire des madrigaux. Il aima mieux employer le peu de temps qui lui restait à être auprès d'elles, à chercher les moyens de leur donner de ses nouvelles et d'en recevoir de leur part ; à quoi ils s'engagèrent réciproquement, et se promirent solennellement de ne jamais oublier leur aventure. Ils se séparèrent dans la ville de Lyon, où Tyrcis eut à peine la force de leur témoigner le sensible regret qu'il avait à les quitter, et son extrême ressentiment des grâces dont elles l'avaient comblé. Elles, de leur côté, lui donnèrent tant de nouveaux témoignages de leur bonté et de leur estime, que Tyrcis, s'avouant incapable de les reconnaître dignement, est résolu de les publier éternellement.

« Vous recevrez la deuxième partie de cette relation, quand le destin aura donné de la matière à l'auteur. Il a écrit cette première partie dans un bateau sur le Rhône, entre Vienne et Condrieu, le dixième mai 1654. »

On a dû remarquer que cette relation est coupée de renvois assez nombreux à de petits vers : stances, triolets, madrigaux, tout un dossier poétique,

que notre Conseiller avait mis à la suite de la pièce principale, et qui en formait le complément. Ces improvisations légères dont Ranchin égayait son voyage, sont aujourd'hui perdues. Il n'en est pas de même du triolet qu'il récita, le matin du premier mai, à Mlle de Rippe. Et il faut s'en féliciter, car ce triolet est fort joli. Ménage l'appelait le roi des triolets :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de mai !

Je vous vis et je vous aimai,
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Cet « heureux triolet » et les *Stances à Philis*, qu'on peut lire dans les *Biographies Castraises* de M. Magloire Nayral, sont ce que Ranchin a fait de mieux dans ce genre de poésie d'une galanterie souriante, et où se mêle parfois un aimable badinage.

Ranchin ne pouvait manquer de faire part à ses collègues de l'académie de la relation de son voyage. Il leur donna aussi lecture des lettres que Pellisson et Mlle de Scudéry lui avaient écrites à ce sujet, aussi bien que sur son récent mariage.

Le mardi, 7 juillet 1654.

M. DE PELLISSON, (1) modérant à son tour, en l'absence de MM. de Lacger, Nicolas et Noirigat.

Présents, MM.
JUGE.
JAUSSAUD, pasteur.
RANCHIN, conseiller.
RANCHIN, avocat.
ROUMENS.
SPÉRANDIEU.

M. de Ranchin, conseiller, a lu la relation par lui faite, sous le nom de Tyrcis, de ce qui lui était arrivé de plus considérable depuis Paris jusqu'à Lyon, revenant de la cour, au mois d'avril et de mai dernier, avec deux lettres à lui écrites tant sur cette relation que sur son mariage, l'une par M. de Pellisson-Fontanier, l'autre par Mlle de Scudéry.

M. de Pellisson, modérateur, a proposé, sur le champ, cette question : Lequel est le plus incommode dans la conversation, ou le trop parler, ou le parler trop peu. Laquelle a été traitée.

La lettre de Pellisson à Ranchin est perdue ; mais celle de Mlle de Scudéry existe. Elle est pleine d'affabilité et d'un enjouement qui se relève çà et là d'une légère pointe de raillerie.

(1) Georges PELLISSON.

Lettre de Sapho à Tyrcis. (1)

« Du 19 juin 1654.

« Je n'eus pas plus tôt vu l'agréable relation que vous avez envoyée à l'illustre Acante, que je lui donnai toutes les louanges que mérite une chose aussi spirituelle, anssi galante et aussi ingénieuse que celle-là. Mais après l'avoir louée avec beaucoup de plaisir, je fus diligemment chercher votre cœur au lieu où vous assuriez de l'avoir laissé, afin d'en avoir tout le soin qu'on a des choses les plus précieuses. Le mal est que ma peine a été inutile. Car, Monsieur, quelque empressement que j'ai eu à le chercher, je ne l'ai jamais pu trouver ; et il faut assurément que vous l'ayez emporté sans y penser, et qu'on vous l'ait dérobé en chemin, si vous ne l'avez pas au lieu où vous êtes. Ce serait pourtant grand dommage qu'il fût perdu, car encore que je ne l'ai pas vu tout entier, je ne laisse pas d'être persuadée qu'il n'y a rien que de beau, et qu'une personne qui en serait la maîtresse se devrait consoler plus aisément de la perte d'un cœur de diamants que de celle du vôtre, quoiqu'il n'ait pas la réputation d'en avoir la dureté.

« Mais enfin, Monsieur, je puis vous assurer que votre cœur n'est ni auprès du luth d'Agélaste, ni

(1) **Mss. de Conrart, in-fol. t. V, p. 621.**

auprès de la place de Sapho. Car, à n'en mentir point, ni l'une ni l'autre de ces deux personnes ne laissent pas, comme cela, les cœurs qu'on leur donne à l'abandon et, jusques à cette heure, on ne leur en a jamais dérobé. Si, par hasard, vous avez des nouvelles du vôtre, vous aurez la bonté de m'apprendre ses aventures, qui ne peuvent être que fort divertissantes.

« Ce qui me met un peu en peine pour l'amour de vous, est qu'on m'assure que vous vous devez bientôt marier. Car si, par malheur, on allait dire à l'aimable personne que vous avez choisie, que vous avez perdu votre cœur, je ne sais si cela ne romprait pas votre mariage. Au moins sais-je bien que, selon moi, il s'en est rompu pour des causes plus légères. Mais, Monsieur, il faut bien que j'aie bonne opinion de votre jugement, puisque j'ai peur que cet accident ne vous empêche de vous marier, moi qui ne me suis presque jamais réjouie du mariage de personne, et qui aurais été fort affligée, si on m'avait forcée d'épouser quelqu'un. Sachez-moi donc quelque gré de la joie que j'ai de la vôtre, et faites-moi la grâce, si vous n'avez plus de cœur où vous puissiez me donner place, de m'en donner du moins dans votre mémoire, que je vois bien que vous n'avez pas perdue, puisque vous vous souvenez encore du Samedi. Agélaste en particulier vous fait mille compliments. »

Ranchin ne borna pas son ambition littéraire à faire de jolis vers de société ; il tenta des genres plus relevés. Il fit ou commença une tragédie d'*Œdipe,* dont il lut le premier acte à ses collègues. Il composa un poëme divisé en odes, intitulé *Le Pré de l'Amour* et un *Hymne sur la Paix et l'Hyménée.*

Le mardi, 14 décembre 1660.

M. ALÈGRE le fils, modérant à son tour.

Présents, MM.

Alègre, le père.
Balarand.
Gaches.
Jaussaud, conseiller.
Jaussaud, pasteur.
Juge.
Lacger.
Noirigat.
Ranchin, conseiller.
Rapin.
Roquayrols.
Roumens.
Rozel.
Saporta.
Scorbiac, conseiller.
Spérandieu.

M. de Ranchin a lu un cantique pour être mis en musique et récité le jour de Noël, et un Hymne de la Paix et de l'Hyménée de sa façon. Lesquels ont été examinés.

Le titre de cette dernière pièce est un peu vague et pouvait ne pas arrêter notre attention, lorsqu'un passage d'une lettre de Chapelain la vint mettre en éveil et rendre sa signification précise à ce qui, tout d'abord, ne semblait devoir être que le développe-

ment poétique d'un simple lieu commun. Ranchin a écrit à Chapelain une lettre de félicitations et de louanges sur sa *Pucelle*. Chapelain lui répond, le 15 mai 1663, et lui fait, à son tour, ses compliments: « C'est bien à moi, lui dit-il, à vous féliciter de la belle ode que M. Conrart me fit voir, il y a plus d'un an, sur le mariage du roi, où vous avez semé tant de clartés et tant de richesses. » (1)

Ainsi la Paix, c'est la paix des Pyrénées, et l'Hyménée, c'est le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne ; l'Hymne est une ode sur le mariage du roi.

Nous avons effectivement trouvé dans les papiers de Conrart une *Ode sur le mariage du Roi*; (2) mais elle est sans nom d'auteur. C'est une longue pièce, divisée en treize strophes de douze vers, d'une pompe assez fade et d'un lyrisme laborieux. On peut comprendre que nous ayons hésité à l'attribuer à notre aimable poète. Ce n'est pas qu'elle soit entièrement dépourvue de ces « clartés » dont parle Chapelain ; on y peut même remarquer quelques strophes qui sont d'une belle venue, celle-ci par exemple :

Le poète vient de parler des horreurs de la guerre auxquelles l'Amour (le mariage du roi) a si heureusement fait succéder la concorde et la paix. De même, dit-il,

(1) Lettres de Jean Chapelain, t. II, p. 302.

(2) Mss. de Conrart, in-4°, B. L. n° 5131, p. 208 et suiv.

De même, lorsque toutes choses,
Et sans ordre et sans ornements,
Dans le Chaos étaient encloses,
Amour fit d'heureux changements.
L'onde et le feu, l'air et la terre
Avaient une confuse guerre,
D'épaisses ténèbres couverts,
Quand par sa puissance infinie
Cessèrent leurs combats divers,
Et que, la Discorde bannie,
Il forma la belle harmonie
De tous les corps de l'univers.

Le poète finit ainsi :

. . . .
Par une heureuse destinée
La paix à nos vœux redonnée
Étale ses plus doux attraits ;
On goûte ses faveurs nouvelles,
Et nous n'aurons plus désormais,
Qu'ont cessé nos fureurs mortelles,
D'ennemis que les yeux des belles
Qui nous perceront de leurs traits.

Les « traits » lancés par « les yeux des belles » pourraient déceler Ranchin, qui fut de tout temps d'humeur fort galante, comme l'auteur de l'ode sur le mariage du roi. Mais cette métaphore était alors d'un usage universel.

Ranchin envoya son *Hymne de la Paix et de l'Hyménée* à Corneille, et cet illustre poète ne dédaigna pas de lui répondre et de lui donner son

sentiment (1661). Il est fâcheux que cette réponse soit perdue. Elle nous aurait, sans doute, montré la critique du grand Corneille s'exerçant sur une production littéraire de notre pays ; car le talent de Ranchin méritait mieux que quelques banales formules d'éloges et de félicitations.

Ranchin n'est pas seulement un aimable poète ; c'est aussi, comme la plupart de ses collègues de l'académie, un humaniste très versé dans les lettres grecques et latines, un commentateur de textes, se plaisant à proposer les difficultés qu'ils présentent et à en chercher la solution. Tantôt il fait une élégie grecque sur la mort de M. Dant ; tantôt il adresse aux académiciens un discours en latin, pour les exhorter à parler en cette langue sans préparation. Puis il leur soumet, comme à des juges autorisés et compétents, la traduction qu'il a faite de quelques chants de l'Illiade, ou de la première Philippique de Démosthène.

Sans doute, les académiciens de Castres ont sacrifié, en prose et en vers, au mauvais goût qui régnait à leur époque : on ne saurait s'en étonner sans injustice. Sans doute, les questions qu'ils traitaient dans leurs séances étaient parfois oiseuses ou peu relevées. Mais on ne peut que les louer de s'être maintenus, par une fréquentation assidue, dans l'intimité et l'admiration des chefs-d'œuvres de la littérature ancienne.

IV

SAMUEL ISARN.

Il nous faut complèter ce que nous avons dit de ce charmant poète dans une précédente publication, (1) et d'abord fixer avec un peu de précision la date de sa naissance. D'après un acte authentique, son père, Jean Isarn, greffier à la chambre de l'Edit, mourut au mois de juin 1631 ; et cet acte ajoute qu'Isarn n'était alors âgé que d'un an et quelques mois. D'où il résulte qu'Isarn naquit dans les premiers mois de 1630, ou au plus tôt vers la fin de 1629.

Dès 1653, nous le trouvons à Paris. Il fait ses débuts de bel-esprit dans la société de M[lle] de Scudéry, et commence aussi à y établir sa réputation d'homme léger et inconstant. Conrart lui a voué une affection quasi paternelle ; il voudrait le voir mieux rangé dans sa vie, moins oublieux de correspondre à son amitié. Et lorsqu'Isarn, entraîné par les plaisirs, se montre tout à fait négligent envers lui, Conrart ne peut s'empêcher d'en avoir du déplaisir et de s'en plaindre à Pellisson. Isarn, averti,

(1) Notes sur trois hommes célèbres de Castres.... 1888.

n'a pas de peine à se remettre bien avec son indulgent mentor. Il le prend par son faible pour les modes littéraires du moment ; il lui fait ses excuses dans un sonnet en bouts rimés ; il l'égaie par une relation (on faisait alors des relations sur toutes choses) d'une aventurc plaisante qui lui était arrivée pendant qu'il se baignait dans la Seine. Cette relation était bien de nature à faire sourire Conrart, mais non à lui donner l'espérance qu'Isarn allait mettre plus de sérieux dans sa vie.

SONNET sur des bouts rimés. (1)

J'ai fait ce que j'ai pu pour me vaincre *moi-même*,
Conrart, je n'aime plus cette *june* *beauté*
Qu'on n'accusa jamais de trop de *sainteté*
Et de qui la douceur rendait mon mal *extrême*.

Maintenant mes amis sont les objets que *j'aime*.
Contre l'amour enfin justement *irrité*,
Après de longues nuits je revois la *clarté*,
Je reprends l'embonpoint et je ne suis plus *blême*.

Si j'invoque à présent le secours des neuf *sœurs*,
L'amour ne me fait point implorer leurs *douceurs*,
C'est pour vous faire ici de légitimes *plaintes*.

Oui dans votre amitié j'aperçois des *glaçons*
Et je dois en souffrir de mortelles *atteintes*
Si vous ne m'aimez bien pour guérir mes *soupçons*.

(1) Mss. de Conrart, in-4°, n° 5131, p. 353.

« Monsieur,

« Monsieur de Pellisson m'a fait la réprimande sur le peu de soin que je prenais à vous rendre mes devoirs, et m'a fait appréhender justement que je perdisse le peu d'estime que vous faisiez de moi. Cela m'oblige à vous supplier de me conserver votre amitié. Je vous demande par le sonnet que je vous envoie la continuation de l'honneur que vous m'avez fait jusqu'ici. Je vous supplie de croire qu'il n'y a rien au monde que je désire plus ardemment, et que je suis avec toute sorte de respect,

« Monsieur,

« Votre très humble
« et très obéissant serviteur,

« S. YSARN GRÈSES.

« Je baise très humblement les mains à Mademoiselle Conrart.

« De Paris, ce 13 août 1653. »

On ne peut que pardonner à qui reconnaît ses torts de si bonne grâce. Ecoutons maintenant le récit de la plaisante aventure arrivée dans la Seine à Isarn.

RELATION VÉRITABLE
DE L'AVENTURE ARRIVÉE A TRASILLE
dans la rivière de Seine.

A THÉODAMAS [1]

« Il faut que je vous apprenne l'aventure du monde la plus agréable qui m'est arrivée depuis votre départ. En revenant, il y a trois jours, du bois de Vincennes, où j'étais allé pour me promener, nous résolûmes avec deux de mes amis de nous aller baigner, sur le soir. Nous fûmes donc, sur les sept heures, au Mail, pour prendre un bateau. Dès lors même nous nous écartâmes du bord et, dans un lieu assez éloigné que nous choisîmes, nous commencions à peine à nous baigner, lorsque nous vîmes paraître un bateau plein de dames. Le batelier qui les conduisait leur ayant dit que l'endroit que nous occupions déjà était le plus commode, que c'était celui-là seul où allaient d'ordinaire les personnes qui voulaient prendre le bain agréablement, et qui voulaient se cacher à la vue du monde : « Arrête-nous donc, dit l'une d'elles, près du bateau de ces messieurs qui se baignent déjà. Aussi bien, continua-t-elle avec une hardiesse tout à fait agréa-

[1] Mss. de Conrart in-4°, n° 5131, p. 571-583. Théodamas, c'est toujours Conrart. Trasille, c'est Isarn.

ble, ils ne sont que trois. S'ils sont civils, ils nous quitteront la place, et s'ils ne le sont pas, nous sommes assez fortes pour ne les craindre point, puisque nous sommes masquées. »

« Cependant, comme j'avais entendu une partie de ce qu'elles avaient dit, je m'approchai, en nageant, de leur bateau, et leur dis que nous allions leur faire place ; que bien que je crusse que nous aurions beaucoup de plaisir d'être auprès d'elles, et que j'imaginasse que la chose était assez nouvelle et plaisante d'avoir une conversation dans l'eau avec de belles personnes inconnues, que pourtant nous allions nous éloigner, que même je leur promettais d'empêcher que personne n'approchât, et que nous serions du moins leurs gardes, s'il ne nous était pas permis d'être auprès d'elles.

« Celle qui avait paru si hardie au commencement, me rendit grâces avec beaucoup d'enjouement et me dit : « En vérité, vous me paraissez si civil et si honnête que, si vous devez être notre garde, je ne serai pas marrie que vous nous gardassiez d'assez près, afin que nous puissions dire, de temps en temps, quelque chose de plaisant ; mais c'est à condition que vous serez à dix pas de nous. Car pourvu que vous soyez modestement enfoncé dans l'eau, et que nous ne voyons de vous que votre moustache noire et vos yeux, qui me semblent assez jolis, la chose ne sera pas trop désagréable. »
« Je vous le promets, lui dis-je en riant, et pour vous montrer que je suis aussi discret qu'il le faut être, je m'en vais me retirer pour vous donner la liberté de vous mettre dans l'eau. »

« Je nageai donc le plus vite qu'il me fut possible et m'écartai en un moment. Mais dès lors que j'eus vu de loin qu'elles étaient toutes dans la rivière, je me rapprochai et leur dis : « Mesdames, voici vos gardes. Pour vous montrer même que nous nous acquittons assez régulièrement de ce que nous avons promis, voici que ces deux cavaliers, qui sont avec moi, sont bien plus éloignés que je ne suis, pour faire une espèce de garde avancée et pour empêcher ceux qui voudraient nous surprendre. » « Cela va fort bien, reprit l'une d'entre elles qui n'avait pas encore parlé, mais il me semble pourtant que vous êtes un peu trop près, car vous devriez être à dix pas de nous selon nos conditions, et je ne crois pas qu'il y en ait cinq de vous à moi. » « Pardonnez-moi, lui dis-je, je pense qu'il y en a plus de douze. Car afin que vous ne vous y trompiez pas, les pas d'eau sont trois fois plus petits que les pas de terre ; et je soutiens que j'en trouverais plus de quinze, si vous me permettiez d'aller d'ici à vous. »

« J'aime mieux, reprit-elle avec précipitation, ne savoir pas la différence qu'il y a des pas d'eau aux pas de terre, puisqu'il faudrait que vous vinssiez jusqu'à moi pour terminer notre différend, et bien que je ne pense pas que vous soyez fort à craindre dans l'eau, je vous demande cette grâce de ne vous approcher pas davantage pour garder seulement la bienséance. » « Je le ferai, lui dis-je, mais je ne tombe pas d'accord que si je suis à craindre sur la terre, je ne le sois aussi dans l'eau ; car je puis vous protester avec vérité que je me sens presque tout en flamme, et que je n'aurais pas plus d'ardeur

où que je fusse que j'en ai présentement. » « Vous êtes un terrible garçon, dit en riant celle qui avait déjà parlé la première, et à ce que je vois, il peut y avoir des galants de rivière comme des oiseaux de rivière. » « Oui sans doute, lui répondis-je, et puisque ceux-là font l'amour sur des lacs et dans des étangs, ce que je vous dis de l'ardeur que je sens, ne vous doit pas paraître impossible. » « Il est vrai, répliqua-t-elle, que ces oiseaux font l'amour parmi les glaçons ; mais ces beaux galants ne sont pour la plupart que des oisons, et vous avez trop d'esprit pour leur ressembler. Vous ne sauriez non plus être comparé aux brochets et aux saumons, puisque ce sont des amants muets, et que vous parlez trop bien et trop agréablement pour être un amant de cette nature. »

« Je ne sais en vérité, répondis-je, à qui l'on me doit comparer ; mais je sais bien que de ma vie je n'eus une pareille joie et qu'il ne manquerait présentement rien à mon bonheur, si je vous avais vues démasquées. » « Pour cela, reprit cette aimable personne, vous ne devez pas le souhaiter ; car quand même nous serions belles, nous ne paraîtrions pas trop à notre avantage dans l'état où nous sommes. De plus, nous deviendrions si sottes que nous n'oserions plus dire mot, si vous aviez vu notre visage, ou si vous saviez qui nous sommes. » « Il est vrai que lorsqu'on ne se connait guère, lui dis-je, on en est quelquefois plus hardi, et pour moi, parmi les personnes que je vois tous les jours, lorsque je les estime et que je les aime beaucoup, je suis plein d'un sot respect qui me rend si différent de ce que

je suis présentement, qu'à peine suis-je supportable. » « Nous sommes donc bien heureuses, dit une d'entre elles, de vous voir sans ce respect importun que vous avez, sans doute, quitté avec votre chemise; car en vérité vous nous divertissez fort, et il n'y en a pas une de nous, qui ne vous ait craint d'abord et qui ne vous aime *asteure* un peu. »

« Je suis tout à fait heureux, lui répondis-je, mais j'appréhende bien que l'eau n'emporte les paroles que vous venez de dire, comme le vent a accoutumé de faire la plupart de celles que le monde dit. » « Si cela est, répondit cette enjouée qui avait parlé dès le commencement, vous vous en plaindrez au Dieu de la Seine qui est, à ce que j'ai ouï dire, tout à fait équitable ; et Dieu sait comme il nous châtierait, si nous avions failli contre vous. Pour moi, si je l'avais offensé, je n'oserais jamais passer de bac sur sa rivière, je n'oserais plus boire de son eau ; et je vous jure même que je serais marrie qu'il m'entendit présentement, de peur qu'il ne s'allât imaginer que je me moque de lui. »

« Il est bien vrai, répliquai-je, que de la manière dont vous en parlez, vous seriez tout à fait surprise, si vous aviez vu sortir à demi de l'eau ce vénérable vieillard, avec une barbe jusqu'à la ceinture, sa chevelure toute moite et toute dégoûtante, une couronne de joncs sur la tête et un roseau à la main. » « Pourvu, dit-elle en riant, qu'il ne nous donnât pas de son roseau sur les oreilles, je ne serais pas fâchée de le voir, car la chose serait divertissante. » « Mais s'il vous disait, lui répondis-je : Aimez ce garçon qui se baigne auprès de vous,

et prenez garde de m'obéir ponctuellement. » « Pour cela je ne me ferais point battre, dit-elle, et je n'aurais pas le moindre coup de canne, s'il ne me commandait que de vous aimer. Mais pour vous parler franchement, je ne pense pas que ce Dieu se fasse voir, ni que personne l'ait jamais vu. » « Pardonnez-moi, répondis-je, je puis vous assurer qu'on l'a vu autrefois, et Malherbe qui était un poète de bien et d'honneur, a dit dans une ode qu'il a faite :

Au point qu'il escuma sa rage,
Le Dieu de Seine était dehors,
A regarder croître l'ouvrage,
Dont ce prince embellit ces bords. »

« Il est vrai, me répondit-elle en riant, mais ce bonhomme se remit dans l'eau en un moment, car

Il se resserra tout à l'heure
Au plus bas lieu de sa demeure.

Il s'enferma même si vite, que je ne pense pas qu'aucun des crocheteurs sur le port le vissent. »

« Mais tout de bon, reprit-elle, ne trouvez-vous pas que nous sommes bien folles de dire tout ce que nous disons. En tout cas, quoique vous en puissiez penser, à l'avenir vous ne sauriez nous faire grand dépit ; car si vous racontez jamais cette conversation à quelqu'un, vous serez obligé de dire ; je ne sais quelles personnes ont dit et ceci et cela ; et voilà tout le plus grand mal que vous nous pourrez faire. » « Je suis bien fâché, lui répondis-je, de ne

pouvoir vous en faire davantage, et de ne savoir pas votre nom, afin de vous connaître et de pouvoir, au moins une autre fois en ma vie, vous dire que je n'ai jamais trouvé de personnes si agréables, et que je ne me suis jamais trouvé moi-même si plaisant. Car en vérité, les gens de ma façon, qui ont un esprit tout à fait médiocre, n'en ont pas à toutes les heures du jour ; et il y a certains quarts d'heure, sans doute, auxquels je suis plus supportable et plus honnête homme, mais en vérité, aussi quelquefois je me trouve si sot que je me déplais à moi-même. Car il me semble pour lors que tout mon peu d'esprit m'a abandonné entièrement, si bien qu'il faut bénir Dieu quand on me trouve dans mon quart d'heure agréable. »

« Pour cela, répondit cette aimable inconnue, je crois que vous n'êtes jamais désagréable, et je m'imagine aisément que vous plaisez même dans vos plus fâcheux moments. » « Si vous avez si bonne opinion de moi, lui dis-je, faites-moi cette grâce de me permettre de vous voir chez vous, afin que vous en jugiez plus sainement. » « Pour cela, répondit-elle, vous ne devez pas vous y attendre ; car si la première conversation que nous avons eue ensemble, nous nous sommes entretenus en chemise, l'un à dix pas de l'autre, je ne sais pas ce que nous ferions dans trois jours d'ici. De plus, un homme qui se dit si redoutable dans l'eau, le serait étrangement dans une ruelle. Ainsi je vous déclare que si le hasard ne nous rassemble une seconde fois, nous ne nous reverrons jamais. »

« Ce que vous dites là, répliquai-je, est tout à

fait cruel et malicieux. Car bien que j'aie fait le mauvais au commencement, je ne suis non plus à craindre qu'un petit mouton, et vous me gouverneriez tout comme vous trouveriez bon. Je suis le plus commode garçon de la terre, le plus craintif, le plus discret et le plus respectueux. Je rougis à la moindre chose comme une pucelle. Enfin je puis vous dire à mon avantage que jamais aucune des dames que j'ai vues en ma vie ne se sont plaintes de moi. Au reste, il serait même désavantageux pour vous que je ne vous connusse pas, car j'irais m'imaginer ce que bon me semblerait. » « J'aime mieux, me répartit-elle en riant, que vous vous imaginiez je ne sais quoi et que vous pensiez que je suis je ne sais qui, plutôt que vous sachiez effectivement qui je suis ; car à vous parler sérieusement, je n'oserais jamais paraître devant vous après les folies que nous avons dites. Cependant je vous prie de retourner dans votre bateau, afin de nous donner la liberté de sortir du bain. » « Je me retire, lui dis-je, et je m'en vais vous rejoindre dès lors que vous serez en état d'être vues. »

« Mais à peine étais-je à demi-habillé, que nous entendîmes que ces dames nous rappelaient, et je vis que depuis le temps que j'étais parti d'auprès d'elles, deux hommes moins civils que nous s'étaient approchés de leur bateau. Si bien que nous fîmes avancer le nôtre, et après avoir dit mille injures à ces insolents et les avoir chassés, nous nous arrêtâmes assez près du leur. Comme la première de ces dames sortait du bain, je courus sur le bord de notre bateau, pour voir si mes yeux ne pour-

raient pas me découvrir quelque chose. Je courus même avec une précipitation si grande, que je me fis grand mal à un pied que j'embarrassai entre deux planches. Si bien que pestant contre mon malheur, je leur dis en me plaignant : « J'ai failli à me tuer, et peut-être ne verrai-je rien. » « Pauvre garçon, dit alors cette aimable enjouée, je voudrais que vous fussiez satisfait, et que vous vissiez au moins la moitié d'une jambe, pour récompense du mal que vous souffrez. » Elle fit semblant de lever un coin de chemise d'une de ses compagnes, qui sortait hors de l'eau. Mais cette fille ayant senti ce qu'elle faisait, fit un cri qui l'empêcha d'achever ce qu'elle avait commencé. Enfin elles sortirent toutes, sans que je pusse découvrir si elles étaient brunes ou blanches. » « Aussitôt qu'elles furent habillées, elles nous remercièrent avec beaucoup de civilité, et nous prièrent de ne les suivre pas. Nous tachâmes pourtant à le faire, et comme le bateau dans lequel elles étaient les mena dans une petite île, qui est vis à vis du Mail, nous y fûmes un moment après. Nous fimes même mille questions à leur batelier, qui ne nous satisfit point du tout. Nous fûmes donc obligés d'envoyer un de nos valets dans une petite maison qu'il y a dans cette île, où elles étaient allées se reposer, avec ordre de savoir de quelqu'un de leurs gens le nom de leurs maîtresses. Le valet à qui j'avais donné cette charge, revint nous dire qu'un petit laquais, qui était à elles, lui avait dit qu'on lui avait défendu (de le dire), et que même elles venaient d'envoyer un de ses camarades à leur carrosse, qui les attendait près de l'Arsenal,

pour défendre à leur cocher de dire leur nom à personne, et pour lui commander de se retirer jusqu'à ce qu'on l'envoyât quérir. Si bien que tout ce que nous pûmes faire fut de remarquer la livrée des laquais le plus exactement qu'il nous fut possible.

« Il nous fallut donc, malgré que nous en eussions, nous contenter de dire à l'un d'entr'eux qu'il redit à ses maîtresses que, puisqu'elles ne voulaient pas être connues, nous serions discrets jusqu'au bout, et qu'elles pourraient se vanter au moins, à l'avenir, d'être aimées non-seulement de ceux qu'elles voyaient tous les jours, mais que même elles le seraient de nous, qui ne les avions jamais vues et qui peut-être ne les verrions jamais ; que je les suppliais pourtant de se souvenir un peu de nous, et bien qu'il ne nous pût presque point arriver davantage d'être dans leur esprit, que je ne laissais point d'avoir un plaisir extrême à m'imaginer qu'elles nous pourraient faire des faveurs, qui ne leur coûteraient rien, et qui nous seraient peut-être utiles quelque jour. » (1)

« Voilà ce que j'avais à vous conter. Si vous trou-

(1) Les recommandations et confidences prolongées de Trasille au laquais d'une de ces dames blessent notre délicatesse. Il est certain que les choses ne se passeraient pas ainsi de nos jours. Les progrès des idées d'égalité ont produit ce résultat singulier qu'on est obligé à plus de réserve à l'égard des gens de service, et qu'il serait malséant de s'en départir. Au 17me siècle, on y allait, paraît-il, plus bonnement.

vez que l'aventure soit assez agréable, je feindrai *asteure* quelque chose pour la continuer et pour vous divertir, ou bien je coudrai un morceau de roman à la relation que vous venez de lire. J'ai voulu mettre un titre bizarre au commencement pour rendre ce que je vous écris plus plaisant. Et comme dans le billet que vous écrivez à Monsieur de Pellisson, vous m'accusez de paresse, je veux me justifier en vous envoyant, tous les jours, de pareilles choses ; et je prétends, Monsieur, vous écrire tout ce qui fut hier dit au bois de Vincennes, où l'illustre Sapho, l'angélique de Cerry, Mesdames Marpon et Tamponet, Madame Boquet, Pellisson et moi étions, et où je puis vous assurer que nous parlâmes de vous plus d'une fois. Notre Pellisson partira peut-être demain pour la Cour. Ce sera pour lors qu'il faudra que vous vous résolviez à recevoir de méchants billets et de mauvaises relations de moi, pour apprendre tout ce qui se passera en ce pays-ci. Je salue de tout mon cœur Mademoiselle Conrart, et suis avec toute sorte de respect et de tendresse,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant
« serviteur,

« Ysar le Pensif.

« A Paris, ce vendredi 14 août.

« Mon frère vous baise mille fois les mains et salue Mademoiselle Conrart de tout son cœur. Ne vous étonnez pas de me voir signer ainsi. Ysar le pensif est un nom que M. Sarasin me donne dans une lettre qu'il écrit à Mlle de Scudéry, et où il parle

fort de vous. Je crois que Sapho vous l'aura envoyée; car elle est tout à fait agréable. »

Il y a dans cette relation quelques passages un peu vifs que j'aurais voulu pouvoir omettre. Mais, en somme, elle ne sort pas du ton d'un agréable badinage ; et il y aurait eu quelque infidélité de notre part à chercher à atténuer ce que les plus honnêtes gens de ce temps-là, et en particulier le grave Conrart, ne faisaient pas difficulté d'accueillir avec une souriante indulgence.

Conrart passait la belle saison dans sa maison d'Athis, près de Paris. Pellisson, qui était le chroniqueur attitré des Samedis, le tenait au courant de ce qui se passait dans la société de Mlle de Scudéry et des nouvelles qui, à jour fixe, y trouvaient leur écho. Or, Pellisson est sur le point de s'absenter ; son tour de service l'appelle à la cour pour y remplir ses fonctions de secrétaire du roi. Isarn s'engage comme on l'a vu, peut-être un peu légèrement, à faire son intérim, et à le remplacer auprès de Conrart, dans son office de nouvelliste et d'informateur.

Isarn assista à la fameuse journée des madrigaux. Les vers qu'il y improvisa ne sont ni meilleurs ni pires que ceux de ses émules. Tout cela est fort refroidi aujourd'hui et dénué d'intérêt. Cependant les stances qu'il adressa, dans cette circonstance, à Mlle de Scudéry se peuvent citer :

STANCES de TRASILLE

à SAPHO. [1]

Sapho, je souffre un grand martyre ;
Je ne sais pourquoi je soupire,
Peut-être que je suis jaloux.
Vos illustres amis ont fait naître ma peine,
L'éclat de leur vertu met mon âme à la gêne,
Et pourtant je les aime tous.

Que la gloire soit leur partage,
Que le peuple le plus sauvage
Admire ce qu'ils ont écrit,
Qu'au bout de l'univers leur nom se fasse entendre,
Mais qu'ils passent chemin sans arrêter à Tendre,
Car j'enragerais de dépit.

Mais quoi, je suis bien téméraire ;
Ils savent le secret de plaire,
Ils pourraient m'en faire leçon.
On en voit peu comme eux dans le siècle où nous sommes ;
Vous les devez aimer, ce sont tous des grands hommes,
Moi, je ne suis qu'un bon garçon.

. . . .

On peut comprendre que cette jalousie d'Isarn est toute de compliment, et qu'elle ne tire pas à conséquence.

En 1656, Isarn est à Castres et semble vouloir s'y

[1] Mss. de Conrart, in-4°, n° 5131, p. 613 — 661.

établir. Il est avocat à la chambre de l'Edit ; il est de l'académie, et sa présence parmi ses collègues, les vers dont il leur fait lecture, et qui n'ont rien du goût suranné de la province, procurent à cette compagnie une sorte de rajeunissement. Mais cette belle résolution d'Isarn, si tant est qu'il l'eût jamais prise, ne devait pas tenir longtemps.

Dans la séance de l'académie du 7 mars 1656, M. de Juge lut à ses collègues « un dialogue en vers français du Sommeil, de l'Amour et de Trasille, et quelques madrigaux amoureux, de la façon de M. Isarn-Grèses. »

A la manière dont ce passage du procès-verbal est rédigé, on pourrait croire qu'Isarn est l'auteur du dialogue, qui y est mentionné. Il n'en est rien, cette pièce est de Pellisson, et non pas de ses meilleures. Elle figure dans ses *Œuvres diverses,* sous le titre de *Dialogue du Sommeil, de l'Amour et de Trasille, où le Songe parle sur la fin.* Les personnages allégoriques que Pellisson y met en scène, sont de pures abstractions qu'il cherche en vain à animer, et Trasille lui-même, qui n'est autre qu'Isarn, n'a pas plus de consistance et de réalité que les fantômes avec lesquels il s'entretient.

Il y a beaucoup de vers de cette époque, et ceux de ce dialogue ne font pas exception, qui sont très propres à rappeler le souvenir d'une maxime que Ménage aimait à répéter, et qui est d'un grand sens, sous une forme un peu triviale ; Ménage disait : « Si les vers ne sont excellents, ils sont mauvais. Il en est de même du vin et des melons. C'est le sens de ce distique latin :

Dic mihi quæ tria sunt, queis fas mediocribus esse
Non fuit, est, nec erit ? Carmina, vina, pepo. » (1)

Le 22 août 1656, Isarn communiqua à ses collègues des vers de M. de La Fontaine, « gentilhomme de Champagne. » Puis les registres de l'académie se taisent sur son compte, et ne portent plus aucune trace ni de ses écrits, ni de sa présence. Qu'est-il devenu ?

Où l'a poussé, pour le moment, son humeur inconstante ?

Le passage suivant d'une lettre de Pellisson à Mlle de Sudéry va nous renseigner à cet égard :

« De Paris, le 13 octobre 1656. (2)

« . . . . . Si vous voulez des billets galants, je vous en envoie deux que M. Isarn m'écrit de Bordeaux. Il est auprès d'une nouvelle maîtresse qu'il aime fort, comme vous verrez. Ce remède est excellent pour avoir de l'esprit. Le malheur est qu'il est quelquefois pire que le mal même... »

Isarn fut, un temps, très occupé de Madame la marquise de Castelmoron, une personne, paraît-il, assez coquette, et ayant le goût du bel-esprit. Pendant un voyage qu'elle fit à Paris, Isarn s'empressa de la mettre en relation avec les dames de sa connaissance :

(1) Menagiana.
(2) Mss. de Conrart, in-fol., t. V, p. 139.

« Si vous êtes visible après demain, écrit-il à l'une d'elles, j'aurai l'honneur d'accompagner chez vous une des plus aimables personnes du monde. J'espère même que lorsque vous aurez vu Madame la marquise de Castelmoron, vous avouerez que c'est une personne d'un mérite extraordinaire. Elle est toute propre au moins à gagner votre cœur. Elle est même tellement accoutumée à faire de ces sortes de conquêtes, que j'ose assurer que le vôtre ne lui saurait échapper.

« Elle est belle sans être fière.
Ses yeux et son esprit sont si remplis d'attraits,
Que par d'inévitables traits
Ils peuvent tout mettre en poussière.
Elle est faite en un mot d'une telle manière,
Qu'on ne peut la voir sans l'aimer,
Ni l'entendre sans l'estimer.

« Parmi tant de rares qualités, je ne lui trouve qu'un petit défaut duquel elle se pourrait corriger aisément, si elle voulait se résoudre d'aimer quelque chose. Mais enfin, comme vous êtes toutes en cela de même humeur, il ne faut pas se promettre qu'aucune en change, et nous nous trouvons réduits à louer même votre indifférence, et à admirer en vous ce que nous serions bien marris d'imiter. Je ne sais pourtant si nous ne ferions pas bien d'en essayer à votre exemple :

« L'on souffre cent tourments en aimant quelque chose,
L'on vit sans nul plaisir lorsque l'on n'aime rien.

Et quelque but qu'on se propose,
Le mal passe toujours le bien. » [1]

Quelques années auparavant, Madame de Castelmoron avait eu une aventure des plus extraordinaires. Pendant les troubles de la Fronde et le siège de Bordeaux par l'armée royale (1650), cette dame résidait dans une maison de campagne qu'elle avait près de cette ville. Elle ne se défendit pas assez des assiduités compromettantes du général qui commandait le siège de ce côté. Son mari en fut instruit, et il en conçut une grande jalousie, qui fut portée à son comble par une lettre adressée à sa femme, qu'il intercepta, et dans laquelle il y avait quelques lignes en chiffres. Là-dessus, M. de Castelmoron la fait enfermer, sous bonne garde, dans un vieux château, « à chats-huants. » Puis, comme il avait la rancune tenace, il finit par prendre la résolution de se débarrasser d'elle, en faisant sauter le château. Au moment de l'explosion, qui détruisit tous les planchers du corps de logis où se trouvait la dame, celle-ci était entrée, par hasard, dans un cabinet pratiqué dans l'épaisseur du mur ; de sorte qu'elle n'eut aucun mal.

M. de Castelmoron vit quelque chose de miraculeux dans la manière dont sa femme avait échappé à la mort qu'il lui avait préparée. Après une si terrible épreuve, il ne put la croire coupable, et lui rendit sa confiance. Il paraît qu'elle ne prit point,

(1) Mss. de Conrart, in-fol. XI, p. 321.

par la suite, tout le soin qu'elle aurait dû pour la justifier. (1)

Bien qu'Isarn ait pu dire de lui-même :

Zénocrate toujours amoureux et volage,
Courant les mers d'Amour de rivage en rivage...

ce qui n'indique pas précisément une complexion mélancolique, cependant il portait parfois, dans la société de ses amis, je ne sais quelle disposition qui le rendait rêveur et silencieux. Nous avons vu que Sarasin l'appelait Isarn le Pensif. Une fois, il fut toute une après-midi à se promener dans le bois de Raincy avec Mlle de Scudéry, sans lui parler, et tellement plongé dans sa rêverie, qu'il n'eut pas l'air de se douter de ce qu'elle avait de peu gracieux pour la personne qu'il accompagnait.

Cette disposition méditative ouvrit son âme aux pensées religieuses. Isarn était né protestant ; vers la fin de l'année 1665, il se convertit à la religion catholique.

Dans cette grave détermination, se laisse voir l'influence aussi discrète qu'éclairée d'une noble abbesse, Madame Eléonore de Rohan, abbesse de Caen et plus tard de Malnoue, personne instruite, pieuse, sachant concilier avec les devoirs de son état l'amour des lettres, auteur elle-même d'ouvrages de piété fort estimés. Cette digne religieuse était l'amie des hommes les plus distingués de son

(1) Historiettes de Tallemant des Réaux, t. 8, p. 65 — 67.

temps, de Huet, le savant évêque d'Avranches, de Pellisson, de Conrart. Quant à Isarn, l'affection qu'elle avait pour lui ressemblait à celle d'une sœur à l'égard d'un frère qui a besoin d'appui et de conseil. Elle ne fit pas cependant de prosélytisme avec lui pour le déterminer à changer de religion ; elle l'engagea seulement « à examiner sérieusement ce qu'il avait à faire en cela. »

Il existe dans les manuscrits de Conrart sept lettres d'Eléonore de Rohan à Isarn. Elles sont toutes intéressantes ; mais celle que nous allons reproduire est particulièrement remarquable par la droiture et la noblesse des sentiments qui y sont exprimés.

« Du 17 février 1666. (1)

« J'ai tant d'embarras cette semaine, mon très cher, que si je ne vous écrivais aujourd'hui pour samedi, je ne pourrais peut-être le faire le jour que votre courrier part. Aussi bien ce qui doit régler mes réponses doit être le temps où je reçois vos lettres. Je viens tout présentement d'en recevoir deux qui m'ont donné bien de la joie. Vous êtes le meilleur enfant du monde de faire un second voyage à Toulouse ; votre maison de campagne en étant si proche, ce ne sera pas pour vous une grande peine et vous en pourrez retirer beaucoup de

(1) Mss. de Conrart, in-fol. XI, p. 1260.

profit. Le bon père Ferrier m'écrit des biens infinis de vous, et à votre confession près dont, comme vous pouvez penser, il ne me dit mot, il me particularise assez ponctuellement ce qui s'est passé dans votre conversation. Je vous garde sa lettre car, curieux comme vous êtes, vous ne serez pas fâché de voir comme il vous comprend, après avoir entendu plus d'une confession de toute votre vie.

« Savez-vous bien que sa lettre est tout à fait bien écrite et avec beaucoup de bon sens et de charité pour vous. C'est un vrai homme de bien, quoi qu'en pensent MM. les Jansénistes, et je le crois tel qu'il faut pour vous ; car je ne lui ai trouvé la conscience ni trop large ni trop étroite et, comme je vous dis, beaucoup de bon sens sur toute chose.

« Vous jugez fort équitablement de mes sentiments, quand vous croyez que j'ai été bien aise que vous n'ayez pas eu pour moi de complaisance aveugle dans votre changement de religion, mais seulement pour examiner sérieusement ce que vous étiez obligé de faire en cela. Je vous avoue que je n'ai pas été moins contente de vous et de moi sur la manière dont vous avez fait ce que vous avez fait, que sur la chose même. C'était assurément une de celles du monde que j'ai le plus souhaitée en ma vie ; mais si je ne vous eusse pas trouvé des sentiments aussi droits, en la faisant, que ceux que j'ai remarqués en vous, j'en aurais été fort affligée. Car dans les choses de la religion, une complaisance aveugle ne peut être une complaisance qui puisse plaire qu'à des personnes, qui n'auraient nulle vertu dans l'âme, nulle religion dans le cœur, ni nulle délicatesse dans l'esprit.

« Pour bien goûter le plaisir de l'amitié, il faut pouvoir estimer ce que l'on aime, ou bien on n'est soi-même guère estimable. Et pour moi, il me semble que je pardonnerais bien plutôt à mes amis des fautes contre l'amitié même, pourvu qu'elles ne soient pas essentielles, que contre le mérite, la probité et la vertu. La générosité peut quelquefois obliger à pardonner les premières, mais elle ne fait que nous rendre plus sensibles aux secondes, et fait qu'on a plus de peine à les oublier.

« J'ai la plus grande joie du monde de ce que nous voici bientôt à la moitié du mois de mars, puisque vous devez être de retour en ce temps-là. Je le désire avec une impatience proportionnée à l'amitié que j'ai pour vous, qui est assurément la plus tendre, la plus sincère et la plus constante du monde. Pour exprimer une affection aussi innocente, il me semble qu'on n'y doit point chercher de détours, et que tout le monde doit s'apercevoir qu'elle ne ressemble nullement à cette sorte d'ardeur qui souille et qui noircit les objets où elle s'attache, mais à un feu céleste qui purifie et qui éclaircit tout ce qui l'approche. »

Peut-être avons-nous trop insisté sur les entraînements de jeunesse d'Isarn, sur la frivolité et la légèreté de son esprit et de son caractère. Maintenant nous savons qu'il devint sage de bonne heure, qu'il fut digne de connaître ce que l'amitié a de plus noble et de plus délicat, et qu'enfin, lorsque la vérité lui apparut, il eut le courage de se donner à elle et de la suivre.

V

DONNEVILLE

Ce magistrat distingué, qui était aussi un lettré délicat et un homme de société des plus aimables, M. de Donneville tient à notre ville de Castres par plus d'un lien. Il était un des amis les plus particuliers de Pellisson. Son père, Etienne de Garaud de Duranti de Donneville, avait été six fois président catholique de la chambre de l'Edit. Son beau-frère, M. Potier de la Terrasse, l'avait été quatre fois, et lui-même le devint en 1669, et exerça cet office à Castres jusqu'à la fin de 1670, c'est-à-dire jusqu'au transfert de cette chambre à Castelnaudary.

Au commencement de cette année 1670, l'académie se trouvait sans asile, par suite d'un incendie qui avait détruit la maison de M. de Ranchin, où elle tenait ses séances. M. de Donneville lui fit offrir de se réunir chez lui. Elle accepta cette offre avec une reconnaissance, dont elle ne cessa de multiplier les témoignages, pendant le peu de temps qu'il lui restait encore à vivre.

M. de Donneville fut donc le dernier protecteur de l'académie de Castres. A ce titre, il mérite une place à côté de ces hommes qui en furent l'honneur, et à qui le rattachaient des liens étroits d'estime mutuelle et de constante amitié.

Donneville était à Paris, auprès de son ami Pellisson, dans les derniers mois de 1653 et dans les premiers de 1654. Pellisson ne manqua pas de le présenter à Conrart et celui-ci à Mlle de Scudéry. Dès lors et pendant le temps de son séjour à Paris, il fut des plus assidus aux assemblées du Samedi, où son esprit, l'aménité de son caractère, la douceur de sa conversation furent extrêmement goûtés.

Il fut même un des tenants de la célèbre journée des madrigaux, et il y improvisa quelques vers qui se laissent lire avec agrément. Dans cette réunion, quelqu'un ayant dit qu'il avait fait autrefois des vers pour Philoxène, une des aimables personnes de la société de Mlle de Scudéry, nommée Madame Arragonais, et qui était présente, — ils se mirent à rougir tous deux, sans savoir pourquoi. Alors Donneville adressa, sur-le-champ, à Madame Arragonais le madrigal suivant :

Qu'est-il besoin aimable Philoxène,
Que je cherche des vers, que j'échauffe ma veine,
Pour vous dire aujourd'hui ce que vous connaissez.
Je rougis et vous rougissez,
Et sans faire ni vers ni prose,
Ma rougeur en dit bien assez.
Mais la vôtre à son tour dit-elle quelque chose ? (1)

(1) Mss. de Conrart, in-4°, n° 5131, p. 613 — 661.

Mlle de Scudéry a mis dans le *Cyrus* le portrait de Donneville, sous le nom de Méliante. Ce portrait ne semble point flatté ; il nous donne l'idée d'un homme de société parfaitement aimable. (1)

« La personne de Méliante plaît si fort et a quelque chose de si noble, qu'il est aisé de concevoir de lui bonne opinion dès qu'on le voit ; car enfin il est grand, de belle taille et de bonne mine, mais j'entends de cette taille aisée, qui persuade facilement qu'il faut qu'un homme soit adroit à toute chose, quand il l'a ainsi. De plus, Méliante a les cheveux châtains, le visage un peu long, les yeux bruns, les dents belles, la bouche agréable et la physionomie si fine, qu'elle montre presque tout son esprit sans qu'il ait la peine de parler. Cependant il parle galamment et juste tout ensemble, bien qu'il ait quelque accent différent du nôtre ; et quoique Méliante sût déjà tant de choses différentes qu'on ne pouvait comprendre en quel temps il les avait apprises, vu l'âge qu'il avait, sa conversation était pourtant naturelle et aisée, il parlait avec une telle facilité qu'on connaissait bien qu'il ne parlait jamais que de ce qu'il savait quoiqu'il parlât de toutes choses. Du moins je ne lui ai jamais rien entendu dire que j'eusse voulu qu'il n'eût pas dit. Il fait même de fort agréables vers et il écrit de fort belles lettres. Méliante a l'imagination vive, l'esprit brillant, l'humeur enjouée, le cœur tout à fait noble, et les inclinations si généreuses

(1) Le Grand Cyrus, t. X, liv. I, p. 150.

qu'on ne les peut avoir davantage. En effet il cherche avec un soin étrange à connaître toutes les personnes qui ont un mérite extraordinaire et à s'en faire aimer. Et il sait s'insinuer si adroitement dans leur esprit, qu'il n'a pas plutôt acquis leur connaissance qu'il acquiert leur estime et leur affection. Ce qui contribue encore infiniment à le rendre agréable, c'est que pour peu qu'on le connaisse, on sent qu'il a le cœur tendre et l'âme passionnée. Et il y a effectivement je ne sais quoi de si affectueux dans ses expressions, qu'on peut presque dire qu'il parle d'amour en parlant d'amitié, tant il est vrai qu'il s'exprime obligeamment. »

On peut comprendre maintenant combien l'académie dut se trouver flattée et honorée de se voir l'objet des prévenances d'un homme tel que le président de Donneville. Elle y répondit par des témoignages de sa gratitude, adressés tantôt à lui-même, tantôt à Mademoiselle de Miramont sa fille.

Le mardi, 4 février 1670.

Monsieur le Président de Donneville, qui a fait l'honneur à l'académie de la recevoir chez lui, et qui lui a fait encore espérer celui de se trouver en toutes ses assemblées, ayant assisté à celle de ce jour, a témoigné à la compagnie qu'il la voit aujourd'hui, avec une extrême satisfaction, reprendre ses exercices interrompus depuis quelque temps, et qu'il désire avoir cet avantage, jusqu'à ce que l'académie puisse retourner chez M. de Ranchin, conseiller, d'où elle fut obligée

de sortir par l'incendie de sa maison, arrivé le 23 juin dernier. Et M. Borel, modérateur, a remercié M. le Président, de la part de la compagnie, de l'honneur qu'elle recevait d'être maintenant chez lui, et de le voir à cette assemblée, et de celui qu'elle espérait encore à l'avenir de le voir présent à toutes les autres.

Le mardi, 18 février 1670.

M. Balarand a lu divers madrigaux de la façon de M. de Ranchin, conseiller, où de jeunes écoliers parlent à Mademoiselle de Miramont, fille de Monsieur le Président de Donneville, et lui donnent divers témoignages de l'estime et de l'admiration qu'ils ont pour elle. Lesquels ont été examinés.

Le mardi, 11 mars 1670.

M. de Spérandieu a lu deux distiques latins de sa façon sur l'avantage que l'académie a maintenant de s'assembler chez Monsieur le Président de Donneville, après une assez longue interruption de ses exercices, et de le voir présent à toutes ses assemblées. Lesquels ont été examinés.

Le mardi, 25 mars 1670.

M. Borel a lu trois anagrammes de sa façon, à savoir : deux sur le nom de Monsieur le Président de Donneville, Jean George de Garaud de Duranti, l'une latine et l'autre française ; et une française sur le nom de Mademoiselle de Miramont, sa fille, Jeanne Françoise de Garaud de Duranti, avec des vers sur chacune de ces anagrammes. Lesquels ont été examinés.

Le 15 avril 1670.

Monsieur le Président de Donneville a fait l'honneur à l'assemblée d'y assister et d'y opiner ; et il y a lu le Britannicus, tragédie de M. Racine. Lequel a été examiné.

Cette séance du 15 avril 1670 fut la 711me et dernière de l'académie de Castres. Elle fut consacrée toute entière, ainsi qu'on vient de le voir, à la lecture et à l'examen du Britannicus de Racine. C'était pour l'académie, trop longtemps confinée dans le goût et l'imitation de la littérature éphémère que la société de Mlle de Scudéry avait mise à la mode, c'était rendre hommage aux chefs-d'œuvres immortels du grand siècle. C'était aussi dignement finir.



APPENDICE

APPENDICE

L'AMOUREUX TRANSI

Ainsi pour t'aimer trop, ô Isabeau, ma vie — ne tient plus qu'à un fil ; et je crois que le ciel — veut maintenant qu'il se coupe. — Mon corps n'est pas moins sec que celui d'un papillon, — et mes yeux pleurent tant que ma barbe n'a poil, — qui toujours ne dégoutte.

Je traverse les nuits sans pouvoir dormir aucunement, — du soir jusqu'au matin, je ne fais que gémir — devant ta porte. — Ceux qui m'y ont vu une fois n'y passent que de jour ; — car j'ai le regard, la voix et la couleur — d'une personne morte.

Les voisins qui m'entendent de leur lit, disent — qu'est-ce qui se plaint et heurte chaque nuit — chez la voisine ? — Croyez que ces cris présagent quelque mal ; — et le bruit qui se fait devant cette maison, — rien de bon ne prédit.

Je ne suis connu d'aucun homme vivant, — recroquevillé, transi, mon corps au moindre vent — tremblote de misère. — Il me faut un bâton, afin

que les oiseaux, — en me voyant si sec, ne m'arrachent les yeux, — comme à une charogne.

Mes os se pourraient compter, sous la chemise, — et ton œil m'a changé en une anatomie — que personne ne veut voir. — Comme un parchemin brûlé ma peau se ride, — regarde-la de près, elle a des reflets — comme un morceau de verre. (1)

Je supplie les passants au milieu des carrefours, — que quelqu'un par pitié fasse finir mes jours, — ou mon mal me guérisse. — Mais si quelqu'un me trouve au milieu de son chemin, — il me dit tout glacé de passer auprès de moi, — le bon Dieu te fasse disparaître !

Les filles qui, l'an passé, me serraient les doigts, — et me prenaient par les cheveux pour me faire des baisers, — sans m'en pouvoir défendre, — au lieu qu'au temps passé, elles me rompaient le manteau, — si elles m'entrevoient de dix pas, — elles me crient de me retirer.

Je n'ai point de parent qui ne soit étonné — de voir dans sa race un pauvre aliéné, (2) — et ma

(1) .... l'esclaïré né lusis
Comme d'un tros de beïré

Faute d'avoir observé les effets de lumière qui peuvent se produire sur une peau ainsi momifiée, la pensée de l'auteur est difficile à comprendre.

(2) Estourinat, c'est l'état d'hébétude qui peut survenir à la suite de coups reçus, d'une forte commotion physique.

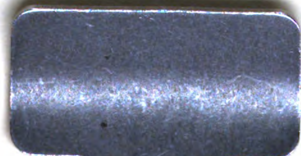
mère a vergogne — de m'avoir mis au monde, et regrette qu'en sa jeunesse, — pour mieux employer sa vie, en un couvent — elle ne se soit fait nonne.

Que me reste--t-il à la fin pour avoir tant crié ? — Rien qu'une bouche large, un front triste et ridé, — et le visage fané, — le nez mince et pointu, les cheveux hérissés, — les yeux tout bourgeons, pâles et enfoncés, — la barbe inculte.

Laissez-moi, je vous prie, que sert de me bailler — des brevets ([1]) et des parfums pour me remettre en vie ? — Peu à peu je me rends. — Les médecins m'ont dit que je vivrais tout demain, — mais moi je n'en crois rien, si Isabeau de sa main — ne me donne le remède.

([1]) Breus, brevets, sans doute les formules magiques qu'on faisait porter aux malades pour les guérir.

CASTRES, IMPRIMERIE ABEILHOU




3 1951 002 119 522 9

